La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME ~~XXXIV~~ 36 EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 20 NOVEMBRE 1963 No 2

HORIZONS

LA SURVIVANCE . . .

. . . SOUHAITE qu'un très grand nombre de nos compatriotes d'Edmonton et de la région encouragent régulièrement l'Alliance Française dans sa nouvelle initiative de présenter des films français dans notre ville. La réputation des films français n'est plus à faire. Si dans le passé nous ne les avons pas appréciés à leur juste valeur, c'est qu'ils nous étaient présentés dans des conditions très défavorables: équipement défectueux, mauvais accoustique, salle très peu confortable, bande sonore usée. Il n'en fallait pas plus pour décourager les spectateurs les plus indulgents. En choisissant un cinéma de la ville, l'Alliance Française règle du même coup tous les problèmes d'accoustique, de confort, de technique. L'on nous permet en plus un choix de films de première qualité. Rien ne devrait mantenant nous retenir d'encourager ce Ciné-Club de l'Alliance Française et il serait regrettable si Maurice Caouette et son équipe n'obtenaient pas un franc succès.

* * *

. . . TROUVE très regrettable qu'au moment même où comme jamais dans le passé l'on cherche à redonner au Canada son visage bilingue, un ministre canadien-français des postes décide de retrancher de nos timbres les mots "Postes - Postage". Deux mots, ce n'est pas grand chose mais pourtant ce sont ces deux mots qui proclament à la face du monde entier le caractère bilingue du Canada. Ce qui est encore plus regrettable, c'est que le premier timbre qui doit être ainsi amputé sera justement consacré à l'unité canadienne. Ce n'est sans doute là qu'une simple distraction de la part du ministre épris d'un ardent désir de simplifier. Pourquoi ne pas écrire à M. Azellus Denis et lui dire franchement que nous n'aimons pas ce genre de simplifications. ....

* * *

...N'ACCUSERA certainement par le R.P. William M. Collins, prédicateur à la Maison de Retraites Fermées de St. Michaels de Lumsden en Saskatchewan d'avoir abusé de logique lorsqu'il a accusé le clergé de la Province de Québec d'être responsable du mouvement séparatiste. Que le P. Collins décide de médire publiquement (calomnier serait plus exact) contre les membres du clergé, c'est sans doute son droit. Mais il faudrait tout de même qu'il ait soin de ne pas se contredire lui-même. S'il faut en croire les rapports des journaux, le P. Collins regrette que dans les écoles catholiques du Québec, seul le clergé a la permission légale d'enseigner dans les écoles supérieures, dans les Collèges Classiques et à l'Université, ce qui est faux. Par ailleurs, il rappelle aux prêtres du Québec que les Québécois ne sont plus les habitants d'autrefois mais qu'ils comptent parmi les gens les plus intellectuels et les plus cultivés de l'Amérique du Nord. D'une part, les plus grands intellectuels et les gens les plus cultivés de l'Amérique du Nord ont été formés par le clergé et d'autre part, il faut enlever au clergé le droit d'enseigner dans les collèges classiques et dans les universités. Logique, où donc es-tu?

* * *

. . . RECONNAIT l'importance pour un journaliste de lire un texte avant de lui accoler un titre. Dans l'Edmonton Journal de mercredi dernier, l'on pouvait lire à la page 37 le titre suivant: "IMMIGRANTS SHOULD PRESERVE THEIR TONGUE BUT LEARN FRENCH". Ce titre, étalé sur trois colonnes, a dû sans doute faire sursauter plus d'un lecteur et avec raison. Fais en lisant le premier paragraphe, l'on se rendait compte que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, l'honorable Guy Favreau, s'adressant à un groupe de néo-canadiens d'origine allemande de Montréal, les avaient encouragés à conserver leur culture et leur langue mais leur avait rappelé qu'ils doivent se familiariser avec l'anglais ou le français, ou les deux. Voilà qui diffère sensiblement avec le titre. Distraction ou malveillance de la part du journaliste, voilà le problème qui se pose.

J.P.

FILMS FRANÇAIS A EDMONTON

L'Alliance Française présente:
Le Ciné-Club français—Une série de 10 films

Premier film:

Où? — Au Cinéma Varscona — 109e rue et 82e avenue

Quand? — Le dimanche soir, 24 novembre

A quelle heure? — A 9 heures

Quel film? — Tintin et la toison d'or

Pour qui? — Pour vous!

L'Alliance Française d'Edmonton a le plaisir de vous annoncer la mise sur pied du Ciné-Club français.

Pour la première fois dans cette province nous avons le privilège de vous présenter une série de films français, que nous projetterons le DIMANCHE SOIR à 9 heures, au cinéma Varscona (109e rue et 82e avenue).

Vous, qui depuis tant d'années avez souhaité voir des films français, pouvez finalement profiter de l'occasion qui vous est offerte.

En devenant membre du Ciné-Club français, vous apprécierez, durant la saison, dix films à long métrage, dont plusieurs ont reçu des prix aux "Festivals Internationaux".

En plus, il y aura plusieurs courts métrages.

Le premier de ces films, TINTIN ET LA TOISON D'OR, sera présenté le dimanche soir, 24 novembre, à 9 heures. Les portes seront ouvertes à partir de 8 heures. Un café sera servi en attendant le film.

L'entrée est gratuite pour tous (16 ans et plus. Tous sont invités, membres et futurs membres, à la première représentation. La deuxième représentation sera limitée aux membres du Ciné-Club seulement. L'on peut devenir membre en se procurant une carte de membre au coût de $7.00 par personne, $5.00 par étudiant.

Nous vous signalons que ce Ciné-Club est à titre d'essai pour un an. Son succès dépend uniquement de l'appui que vous y apporterez, en devenant membre vous-mêmes et en invitant d'autres à le devenir.

Nous espérons vous voir parmi nous pour le premier film et de faire avec nous la croisière de Turquie en Grèce avec Tintin, Milou et le Capitaine Haddock. Bon voyage!

Pour plus de renseignements, s'adresser:

A La Survivance, ou

Au Département de Français de l'Université, ou

(téléphone: 439-8721, ext. 422)

A M. Roland Piaumier (Téléphone 422-3554)

$ 7.00 par personne — $5.00 par étudiant.

$12.00 par couple marié et $10.00 par couple étudiant.

Le Pape Paul VI a rendu visite au Collège canadien de Rome, jeudi dernier le 14

PAR REJEAN PLAMONDON

Rome. — Sa Sainteté le pape Paul VI a fait une visite au Collège canadien, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de cette institution.

Il a été accueilli par les deux cardinaux et tous les évêques présentement à Rome, ainsi que par le recteur du Collège canadien M. Romuald Bissonnette, sulpicien, et les 50 prêtres étudiants du Collège. M. Jules léger, ambassadeur du Canada en Italie et frère de l'archevêque de Montréal, ainsi que le délégué apostolique au Canada, Mgr Baggio, se trouvaient au premier rang de l'assistance.

C'était la première fois qu'un souverain pontife visitait le Collège canadien, depuis la fondation de celui-ci en 1888.

Son Eminence de cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, a souhaité la bienvenue au pape en anglais. Il souligna que tous les catholiques du Canada, quelles que soient leur langue ou leur origine ethnique, ont pour le pape un amour, une loyauté et une obéissance à toute épreuve.

Prenant ensuite la parole en français, Son Eminence le cardinal Léger, archevêque de Montréal, déclara: "La présence de Votre Sainteté ici aujourd'hui est le cadeau du Seigneur au Collège pour son soixante-quinzième anniversaire et aussi au Canada tout entier, représenté ici par sa hiérarchie et par son ambassadeur près le Quirinal".

Puis, faisant allusion au voyage que Paul VI fit au Canada en 1951, le cardinal ajouta: "Vous avez prié dans nos sanctuaires de Saint-Joseph du Mont-Royal, de la Vierge Marie du Cap-de-la-Madeleine, de la bonne Sainte-Anne de Beaupré, où vous avez laissé un souvenir de votre passage, tant par les enseignements que vous y avez prodigués que par la piété que vous y avez manifestée".

"Le Canada est devant vous en ce moment", a poursuivi le cardinal Léger. "Mes collègues et le personnel de cette maison portent dans leurs coeurs cet immense pays, trait d'union entre les mers de l'Occident et de l'Orient.

"Bénissez le Canada, très Saint-Père et bénissez nous tous, afin que le Seigneur nous protège et qu'ils nous garde dans sa dilection".

Prenant alors la parole en français, le pape rappela qu'il avait déjà visité le Canada et qu'il avait pu "toucher du doigt la vitalité du catholicisme canadien".

"Ce que nous pûmes en discerner, à travers la vie religieuse de vos sanctuaires, à travers vos institutions si variées d'éducation, de charité, d'assistance, vos florissantes congrégations religieuses et missionnaires, et encore par le spectacle de votre vie de famille, de votre climat social: tout cela a laissé dans notre âme, nous le disions cet été dans notre radio-message à votre nation, l'empreinte d'inoubliables souvenirs".

Le pape ajouta qu'il avait, quand il était à la secrétairerie d'Etat au temps du pape Pie XII, pendant la seconde guerre mondiale, eu de nombreuses occasions d'admirer la générosité du Canada et son attachement au Saint-Siège. Il mentionna que le cardinal Léger, qui fut recteur du Collège canadien, fut souvent l'instrument providentiel des "charités papales".

"Toutes ces traditions de foi, de générosité, de fidélité au Siège apostolique, tout l'essor actuel du catholicisme canadien dans les domaines intellectuels, social, éducatif, quelle gloire, chers fils, quelle richesse, quelle force pour votre patrie. Quel patrimoine aussi, à conserver, à défendre certes, à enraciner davantage, mais plus encore à développer, à faire fructifier".

Aussi votre adhésion à la chaire de Pierre est la source de votre fidélité à l'Eglise et de la vitalité surnaturelle.

De votre esprit catholique, ajouta le pape, votre Collège romain est la marque vivante et intérieure de cette adhésion, parce qu'elle prouve combien le Canada catholique veut vivre et réaliser le mystère de l'unité de l'Eglise, et, par sa présence tout près du vicaire du Christ, puiser ici la sève la plus féconde de sa jeunesse spirituelle et de sa capacité de rayonnement apostolique et missionnaire".

Après avoir exprimé le souhait que les âmes d'élite que le Canada a données à l'Eglise, et dont certaines ont déjà été élevées aux honneurs des autels, soient pour les Canadiens des protecteurs et des modèles, le pape pro-

(suite à la page 8)



Se servant d'une machine à signer, le directeur des finances de la ville de Montréal, M. Lactance Roberge, appose sa signature sur des débantures pour une valeur totale de $35,000,000.00. Il peut en signer vingt à la fois.

Septième Congrès annuel de l'Association des Commissaires des Ecoles catholiques de l'Alberta

Du 5 au 8 novembre dernier, l'Association des Commissaires des Ecoles Catholiques de l'Alberta tenait son congrès annuel, conjointement avec l'Association des Commissaires de l'Alberta.

Plus de cent délégués des quarante écoles catholiques de la province ont assisté aux assemblées au cours desquelles l'on discuta les problèmes que rencontrent nos écoles catholiques. Ces assemblées se sont tenues dans la salle de la cathédrale St-Joseph et à l'école sépàrieure St-Joseph d'Edmonton, mardi le 5 novembre. Ce soir-là, il y eut une discussion sur la formation des professeurs catholiques, professeurs actuels et futurs professeurs. Avaient été invités à présenter leurs points de vue: le R.P. Doré, bazilien, recteur du collège St-Joseph, le R.P. Arthur Lacerte, o.m.i., recteur du collège St-Jean, le R.P. J. Skwarok, directeur de la résidence St-Josaphate, M. l'abbé W. Fitzgerald, directeur de l'enseignement religieux dans les écoles séparées d'Edmonton et le R.P. J. Bastigal, bazilien, aumônier du club Newman de l'Université de l'Alberta à Calgary. Ces orateurs ont suscité un très vif intérêt; ils ont surtout insisté sur le support actif qu'ils attendent des Commissions Scolaires Catholiques, support non seulement moral mais également financier.

Le lendemain soir, 6 novembre, un banquet a été servi à plus de deux cents délégués invités au cafétéria de l'Ecole Supérieure St-Joseph. A ce banquet, le R.P. Raymond Durocher, o.m.i., de Winnipeg, était l'orateur invité et il remplaçait le frèrs J. Bruns, de St-Boniface, qui avait été empêché de se rendre pour cause de maladie. L'orateur attira l'attention de ses auditeurs sur les responsabilités des commissaires d'écoles catholiques à titre de délégués de la famille, de l'état et de l'Eglise.

A la suite de ce banquet, se tint l'élection des officiers pour l'année 1963-64. Cette élection donna le résultat suivant:

M. William Diachuk, représentant des écoles séparées d'Edmonton, fut

(suite à la page 8)

En bref

L'A.C.F.A. a noté pour vous . . .

Quelques exemples qui prouvent la recherche des moyens de pénétration et de maintient du Service de Sécurité Familiale en Alberta:

Le 27 mars 1960, les directeurs de la Caisse Populaire de Guy approuvaient unanimement la motion suivante:

M. Roland Bastien propose que la Caisse vienne en aide aux familles et aux célibataires qui désireraient devenir membres de l'ACFA et en même temps, bénéficier de l'Assurance-Vie. Ce serait des prêts spéciaux de six mois pour les familles et de cinq mois pour les célibataires et les dits prêts seront remis à $5.00 par mois plus intérêts.

* * *

La semaine dernière à Falher, un père de famille faisait la proposition suivante à son grand garçon de 17 ans:

"Je suis membre, c'est une très bonne affaire à tout point de vue. Etant ton père, je serais bénéficiaire de ta protection, tant que tu ne seras pas marié. Je te propose donc, si tu es intéressé, à adhérer et à te payer la moitié du coût annuel. Il ne te restera que $12.50 à payer chaque année".

Inutile d'ajouter que l'adhésion a été spontanée et méritoire car elle demande déjà un certain effort du jeune.

* * *

L'ACFA désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité Familiale dont les noms suivent:

M. T. H. Boissonnault, Morinville
M. l'abbé Rosario Simard, Thérien
Sr Thérèse Verrier, s.c.e., Trochu
Mme Jeanne M. Chartrand, Thérien
M. René Dallaire, LaCorey
M. Gérard Béland, Donnelly
M. Albert Blanchette, Vimy
T.R.P. M.-J. Lafrance, o.m.i., Edm.
M. Raoul Lauzon, Falher
M. Léonard Forcade, Legal
M. Albert Plaquin, Thérien
M. Clovis Therrien, St-Paul
M. Albert Roy, Spirit River.

Jeunesses musicales

Quintette à vent de Bruxelles

Jeudi le 5 décembre l'Académie Assomption

Un programme qui sait plaire, un commentateur qui a le mot juste, une heure musicale qui laissera un souvenir ineffaçable, tel est ce que nous pouvons attendre du passage parmi nous du Quintette à vent de Bruxelles. Composé de Robert Everaert, flûte, André Antoine, hautbois, Raymond Orbant, clarinette, Cornell Pirnay, basson et Georges Carael, cor, ce quintette fut fondé en 1962 par cinq artistes de haute valeur, appartenant aux meilleurs orchestres du pays. Le Quintette à vent de Bruxelles s'est rapidement imposé dans le mouvement musical national.

La coulueur, le diversité de timbre des instruments, dont ce groupe se compose, permettent une très grande variété de programmes. Un riche répertoire où se retrouvent tous les grands noms de la période classique et de la période contemporaine permet la diffusion d'une remarquable littérature peu connue du public des grands concerts.

Reprenons cette phrase dans un acticle de Jacques Stehman: "...C'est un groupe de toute première valeur. Les artistes qui le composent ont démontré avec une parfaite maîtrise, non seulement leurs brillantes qualités individuelles, et la belle cohésion sonore et interprétative de leur groupe, mais encore les séductions qu'offrent toutes les possibilités d'un tel ensemble.

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta est à préparer son Mémoire pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Les membres de l'A.C.F.A., leurs amis et toute personne qui auraient des suggestions pertinentes sont priés de les faire par écrit, avant le 15 décembre 1963, en adressant leur texte au:

Secrétariat de l'A.C.F.A.
10010 - 109e rue,
EDMONTON, Alta

Soumettre les caisses populaires à l'impôt serait provoquer leur mort

Ottawa. — Ce serait signer l'arrêt de mort des caisses populaires que de les soumettre à l'impôt sur le revenu, a soutenu devant la Commission royale sur la fiscalité M. J. O. Shipe, directeur général de la Credit Union National Association Inc.

M. Shipe, dont le bureau se trouve à Madison, Wisconsin, a dit que tous les systèmes fiscaux proposés jusqu'ici à l'intention des caisses populaires donneraient lieu à un rapide déclin de ces institutions, qu'ils mèneraient finalement à la mort.

En compagnie de six autres représentants de ces institutions aux Etats-Unis et au Canada, M. Shipe a présenté un mémoire à la Commission en vue d'infirmer les arguments présentés préalablement par d'autres participants, qui avaient prétendu que les caisses populaires devraient être soumises aux mêmes mesures fiscales que les autres institutions financières.

Mais, a dit M. Scipe, il n'est guère facile de comparer les caisses populaires avec ces autres institutions. En tant qu'opposées aux autres institutions, a-t-il dit, elles sont en réalité à 51 pour cent financières et à 49 pour cent fraternelles. De plus, elles ne sont pas en concurrence ouverte avec les autres organisations, et elles remplissent un rôle qui ne peut être jugé que par elles.

Le procureur de la Commission, M. John L. Stewart, a demandé à la délégation d'oublier les aspects fraternels et de définir les différences essentielles entre les caisses populaires et les autres institutions.

La différence est marquée et essentielle, a dit M. Shipe. Tandis que les banques et organisations du genre fonctionnent en vue de réaliser des bénéfices, les caisses populaires, recourant au bénévolat, ont pour but le bénéfice de leurs membres, réunis par un lien commun. Ce lien consistant dans le lieu d'emploi, l'Eglise ou la localité.

Le mémoire de la CUNA écarte les allégations de ceux qui disent que les

(suite à la page 8)

A la mémoire du Dr L.-P. Mousseau

Conférence du Dr Hans Selye

A l'Université d'Alberta, le 14 novembre dernier, M. le professeur Hans Selye, directeur de l'Institut de Médecine et de Chirurgie Expérimentale de l'Université de Montréal, présentait la conférence annuelle dédiée à la mémoire du Dr Louis-Philippe Mousseau.

Le Dr Walter Johns, président de l'Université d'Alberta, remercia au nom de l'Université les médecins de l'Hôpital Général qui établirent le fonds commémoratif. Il rappela les grandes qualités du docteur Mousseau, son intérêt en matières d'éducation médicale et sa contribution comme membre du Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Alberta.

Le Dr Charles Allard, chirurgien en chef de l'Hôpital Général, fit un bref éloge du Dr Mousseau qui tout en dirigeant le personnel médical et le département de chirurgie de l'Hôpital Général avait réussi à améliorer les qualifications de son personnel et à lui inspirer un grand idéal.

Le Dr Selye prononça sa conférence devant un auditoire médical et universitaire de près de 500 personnes. Il traita des expériences conduites dans son laboratoire, à l'Université de Montréal, sur la calcification des tissus et des organes. Cette calcification expérimentale pourrait aussi avoir des applications à nos notions de vieillissement et au traitement de certaines maladies.

Le Dr Rupert Clare, directeur médical de l'Hôpital Général, remercia le conférencier. Il remercia également l'Association des Médecins de Langue Française du Canada d'un don considérable qui avait permis d'inaugurer dès cette année la série de conférences honorant la mémoire de Philippe Mousseau.



Le Dr Hans Selyé, conférencier

La semaine

Dans le monde . . .

Moscou. — L'arrestation sous accusation d'espionage d'un professeur de Yale refroidit considérablement les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le Kremlin avisa l'ambassade des Etats-Unis en la capitale moscovite que Frederick C. Barghoorn, 52 ans, professeur en science politique et expert en affaires soviétiques, avait été arrêté alors qu'il était en visite en Russie le 31 octobre. Son arrestation suscite immédiatement de vigoureuses et de nombreuses protestations de la part de Washington, qui demande la remise en liberté immédiate du professeur et le président Kennedy au cours d'une conférence de presse affirme que les relations américano-soviétiques avaient été gravement endommagées. Les Etats-Unis décommandèrent le départ d'une délégation qui était sur le point de se rendre à Moscou où elle devait entamer des négociations culturelles avec les soviets. Finalement les Russes annoncent avoir remis le professeur Barghoorn en liberté et l'avoir expulsé de l'Union soviétique. Il arriva à Londres à bord d'un avion spécial britannique. Toutefois, les soviets prétendirent avoir recueilli suffisamment d'évidence contre Barghoorm pour le traîner devant les tribunaux pour espionage. Le ministre des Affaires extérieures, M. Andrei Gromyko, dit que le professeur américain avait été libéré en raison de l'intérêt personnel que manifesta le président Kennedy dans son cas.

* * *

Londres. — Le nouveau premier ministre de Grande-Bretagne, Sir Alec Douglas-Home, occupe pour la première fois son siège aux Communes et affronte immédiatement un barrage de questions harcelantes de la part des oppositionistes travaillistes. Il laisse savoir dès la première journée des nouvelles sessions parlementaires, que les problèmes de défense nationale joueront un rôle important lors de la prochaine campagne électorale. Le gouvernement de Sir Alec est aux prises,

(suite à la page 8)

Les enquêtes du recteur

L'abbé Garrec, passager des premières

par René Madec

(suite de la semaine dernière)

Ayant ri, les deux amis — car ils se sentaient amis, et c'était une bien grande douceur — redevinrent graves en même temps; et presque en même temps dirent:

—Oui. Mais le type jeté à la mer?

Le recteur sourit affectueusement.

Enfin, quelqu'un le croyait! Il réfléchit un moment, reprit:

—Walkie, pouvez-vous m'aider?

—Certes, Monsieur le recteur. Mais à quoi?

—A faire comprendre aux Anglais que je dis vrai.

—Ça! Faire comprendre quelque chose à un Anglais, c'est déjà dur, mais quelque chose qu'il ne veut pas comprendre, rien à faire. Ils me diront simplement: "Bien sûr; vous prêchez pour votre compatriote." Et le commissaire ajoutera gentiment, entre ses lèvres distinguées: "Tous un peu fous, les Français."

Le recteur pensait que le jeune homme avait raison. Et comment faire croire à une disparition, alors que, de nouveau, il ne manquait personne... sur le papier, le sacro-saint papier, le papier qui seul, dans une Compagnie, peut crier.

—Bon. Tâchons de réfléchir. La victime est donc bien un clandestin.

—On ne voit pas d'autre solution.

—Qui pouvait avoir intérêt à "balancer" un clandestin? Quelqu'un qui l'avait volé?

—Un clandestin emporte rarement une fortune... Quand il en a une, il paye sa place.

—A moins qu'il ne se cache des policiers.

—S'il a des sous, il peut se faire faire un faux passeport.

—Pas toujours facile. Il peut être pris de court. Il peut tenter sa chance, en emportant son saint-frusquin. D'ailleurs, qui dit que celui-ci soit important? Un matelot ou un stewart, peut tuer pour bien peu de chose. Il peut aussi être pris de peur à l'idée que son "client" passager clandestin soit découverte et que compromis dans l'affaire, lui-même soit mis à pied, condamné par le tribunal maritime. Ayant touché son salaire, il peut préférer supprimer l'homme et le risque en profitant d'une occasion; la brume en est une excellente; il propose au reclus une petite promenade pour prendre l'air sans risque d'être reconnu, et hop! le passager par-dessus bord!

—Dans ce cas...

—Dans ce cas, le crime restera impuni: comment voulez-vous qu'on trouve quelque indice, puisque précisément l'encombrant clandestin a été "évacué"?

Le prêtre et le jeune homme réfléchissaient, quand la porte s'ouvrit. L'infirmière entra, sourit gauchement, rougit tandis que Walkie, de deux doigts, lui envoyait un baiser.

Le recteur pensa: "Si j'étais debout, et en soutane, il ne ferait pas cela; on ne respecte pas quelqu'un couché."

L'infirmière parlait en anglais, si rapidement que l'abbé Garrec ne comprenait pas; Walkie riait, répondait avec la même volubilité. Enfin, il se tourna vers le prêtre:

—Ma "sweet-heart" me chasse! il paraît que le médicastre, autrement, va la dévorer; il veut que vous vous reposiez.

—Mais je ne vais pas rester au lit, alors que je suis guéri!

—C'est ce que j'ai dit à la toute charmante; elle répond que le médecin va venir, vous devez voir cela avec lui. Mais certainement il ne vous laissera pas sortir avant demain.

Le prêtre a un geste d'impatience, puis semble accepter.

—Bon. Qu'on me donne alors mon bréviaire et mes lunettes.

L'infirmière hésite: lire, est-ce permis? Mais, cette fois, Walkie parle avec autorité: ça ne se refuse pas à un prêtre.

La jeune fille va à un placard, où le recteur aperçoit ses vêtements. Ses yeux brillent. On lui tend livre et lunettes. Il dit très vite en français... ou à peu près:

—Mon petit pote, j'vas pas moisir dans c'te tôle-muche; j'me calte, miauleront si y veulent; j'suis un crachant; où qu'tu m'rencardes?

Ce prêtre au visage si digne — bien que couché — parlant argot, c'était trop cocasse; Walkie éclata de son rire épique, puis il lança:

—Sous la valda, v's' entravez?

La valda? Ah! oui, le feu vert de tribord.)

—J'la zieute de ma carrée; j'vous reluquerai.

—Gi!

—J'vas fourguer la gâfe; écarquillez les feuilles.

L'infirmière, qui certainement croyait savoir un peu de français, ouvrait des yeux ronds, se demandant quelle langue ils pouvaient parler. Walkie lui lança:

—That's the language of Bittany, darling.

Du brêton! Le prêtre faillit crier sous l'insulte, mais se retint, sourit au garçon qui, lui ayant fait un geste amical, sortait. De l'autre côté de la porte, il entendit les deux jeunes gens roucouler un moment.

Le prêtre commença par lire son bréviaire. Il lui fallut, pour y parvenir, un grand effort, car sa pensée s'échappait sans cesse vers sa déconvenue de s'être trompé si lourdement, emporté comme toujours par son imagination, et vers sa déception de ne posséder aucune piste pour trouver le coupable.

Quand enfin il eut reposé le livre noir, il ferma les yeux. Ou presque. L'infirmière, qui justement ouvrait la porte, *crut qu'il dormait, se retira sans* refermer cette porte, s'assit à la table.

Le recteur réfléchissait.

Se lever? Pour quoi faire? Comment agir, sans le moindre élément? Plutôt attendre la visite du capitaine. Mais cette visite n'était-elle pas une promesse de sucre d'orge pour faire tenir sage l'enfant?

Aucun élément, aucun.

Aucun ,vraiment?

Il y avait, dans l'explication fournie par Walkie, quelque chose qui clochait. La porte de fer! La porte claquée par le vent, ou le roulis. Le recteur se souvenait parfaitement: à ce moment, il ne faisait qu'un crachin sans vent; ou plutôt, une brise d'arrière, qui se déduisant du "vent de vitesse" du navire, donnait du "calme" sur le pont: ce crachin tombait droit. Pas non plus de roulis sensible, la mer était belle.

La porte n'avait pu battre seule assez violemment pour projeter quelqu'un dans la descente.

Qu'un passant l'ait claquée depuis le pont? Evidemment, ce n'était pas impossible.

Mais...

Mais, là où le recteur se trouvait alors, cette porte pouvait-elle l'atteindre?

Il se voyait très bien, sortant de sa poche le billet d'une livre qu'il y avait préparé. Il tenait de la main gauche la rampe de la descente; oui, oui, de cela il était sûr. A cet emplacement, était-il encore engagé dans l'embrasure de la porte? Le petit palier de fer était-il si étroit?

Le recteur souleva les paupières, les rabaissa bien vite, jusqu'à ne plus voir qu'à travers les cils. L'infirmière venait de s'approcher du lit pour lui jeter un coup d'oeil; maintenant elle retirait son voile, le posait sur sa petite table à téléphone, se coiffait avec soin, lançait encore un regard, fermait la porte à coulisse.

Le prêtre l'entendit sortir vers la coursive. Alors il comprit la dernière phrase de Walkie, dont le sens lui avait échappé: "J'vas fourguer la gâfe; écarquillez les feuilles: je vais écarter la gardienne; écoutez bien." Le sacripant lui avait donné rendez-vous; sans doute pour "en guincher une", en vitesse avant la visite du médecin.

Le recteur se leva. Le plancher cherchait à se dérober, mais finit par rester tranquille. Se tenant aux meubles, l'abbé Garrec atteignit l'armoire, en ramena ses vêtements. Tout tournait; il avait été vraiment bien sonné. Quand il eut maîtrisé l'étourdissement, il se vit dans la glace de toilette :une tempe bleue, une tache de mercurochrome rouge sur l'autre pommette, un nuage de barbe blanche, il avait l'air d'un clown.

Tant pis.

Il parvint à s'habiller. Puis, à force de volonté, à tenir debout, à s'avancer dans la pièce, à ouvrir la porte coulissante.

C'était bien cela: personne.

Il atteignit la coursive. Le roulis était assez marqué pour ajouter une difficulté à sa marche. Il dut s'appuyer à plusieurs reprises à la cloison. L'escalier, grâce aux rampes, fut gravi plus aisément, et l'abbé Garrec se trouva sur le pont inférieur.

Celui-ci était désert, sous la pluie et les rafales d'un vent aigre. Ce devait, en outre, être l'heure du déjeuner, Parfait Le recteur repéra la petite porte de la descente de l'équipage. Comme c'était loin! Titubant, mais retrouvant ses vieux réflexes de marin, il arriva à destination.

Il ouvrit le battant, passa sur la petite plateforme de fer, saisit la rampe de la descente, comme il l'avait fait. La porte, au roulis et au vent, battit, claqua.

Claqua loin derrière lui, à plus d'un mêtre

La preuve était faite: le matelot secrétaire avait menti, et sans doute était ce lui qui l'avait assommé...

Le recteur essayait de raisonner. Mais il sentait son cerveau s'obscurcir, ses muscles fléchir. Il avait abusé de ses forces. Sa tête se mit à le lanciner atrocement. Il avait envie de vomir. Allait-il tomber, de nouveau, de lui-même cette fois, dans la meurtrière descente?

D'un sursaut d'énergie, il para le coup de roulis, se fit tomber sur le côté, dans l'encoignure d'ombre où, au matin, se tenait le matelot secrétaire tandis qu'ils parlaient. Il se trouva tassé dans ce coin, et se rendit compte qu'il s'évanouissait.

(à suivre)

Autour du Concile du Vatican

Le Billet du Père Legault

Deuxième grande date du Concile: le vote du 30 octobre 1963, par lequel l'Eglise se définissait elle-même. La première avait été celle du 21 novembre 1962, qui avait marqué la fin de l'époque post-tridentine, caractérisée par une attitude négative de défense: négative et trembleuse.

Aujourd'hui, l'Eglise ouvre toutes grandes les voiles de la Barque de Pierre et se dispose à cingler vers des horizons illimités. "Eglise, que dis-tu de toi-même?", avait demandé le cardinal Suenens. La réponse est venue d'une forte majorité conciliaire: l'Eglise est parole collective de Dieu sur le monde. Elle cessera d'apparaître comme un régime impérial, avec ses bureaux tatillons et ses préfets, les évêques, réduits à une sorte d'inconsistance, face à la tâche cosmique de l'évangélisation. Elle sera, plus que jamais, une grande formation communautaire travaillée par l'Esprit.

La satisfaction évidente qui se peignait sur les visages de la grande majorité des pères, au sortir de Saint-*Pierre, en ce midi du 30 octobre, n'é*tait pas d'une revendication personnelle triomphante, mais d'une prise de conscience pleine de gravité: caractère sacramentel de la consécration épiscopale où se cristallise l'entièreté du sacerdoce; succession apostolique, de droit divin, depuis le collège des douze; conspiration massive de toute l'Eglise, sous l'autorité de Pierre, dont le primat demeure incontesté; réalité concrète et efficace de l'intégration au collège épiscopal, par la seule vertu de la consécration.

Le ghetto catholique craque de toutes parts.

L'opposition minoritaire redoutait une diminution du primat de Pierre. Celui-ci sort grandi de l'aventure conciliaire. Tant il est vrai qu'à coller aux intentions du Christ, on ne saurait que retrouver les vraies dimensions architecturées d'une Eglise destinée à traverser les siècles. Dynamique!

On a écrit que le vote du 30 octobre était une victoire des modérateurs: les cardinaux Agagianian, Lercaro, Döpfner et Suenens. C'est vrai, à condition de ne pas oublier, derrière leur initiative, l'arbitrage du pape Paul VI. Ainsi ira désormais l'Eglise: elle sera le fait d'une concertation, où tous joueront leur partie: évêques, prêtres et laïcs, avec Pierre, l'irremplaçable. Discrètement attentifs aux grands vents de Pentecôte.

Schéma des évêques et du gouvernement des diocèses

Au cours de la 64e congrégation générale, les pères conciliaires ont poursuivi l'examen du second chapitre sur le schéma des évêques et du gouvernement des diocèses. A propos des interventions qui ont été faites à ce sujet, le communiqué publié par le concile déclare notamment:

"Selon la doctrine que tous ont apprise dans le cours de théologie, a-t-on dit, le pouvoir du pape est plénier et universel, et il n'a donc besoin ni d'un apport ni d'un appui de qui que ce soit. La curie romaine n'est pas autre chose qu'un organe d'exécution à la disposition du pape. Ce n'est donc pas au concile à décider de ses compétences et de son organisation. Les pères peuvent seulement émettre des propositions et des suggestions, et présenter des recommandations.

On a estimé que lorsqu'un évêque ne peut plus suffire à la tâche en raison de sa santé, la seule vraie solution est qu'il renonce à sa charge. Cette renonciation devrait être spontanée, non imposée... A propos de la renonciation des évêques âgés ou malades, on s'est déclaré d'accord avec la proposition faite: il faudrait que le Saint-Siège prenne l'initiative de conseiller aux évêques de se retirer. Mais il faut aussi prévoir le cas où un évêque voudrait de lui-même renoncer à sa charge...

Le schéma doit faire ressortir la physionomie de l'évêque père et chef de son diocèse. Ceci exige une stricte unité de gouvernement. La nomination d'évêques coadjuteurs ou auxiliaires présente de ce point de vue des difficultés, mais d'autre part, il est opportun que le concile assure une position digne aux évêques titulaires.

MEMBRES DU CONCILE:

Le vote indicatif en réponse aux questions posées par les modérateurs a montré que les évêques titulaires sont membres du collège épiscopal et doivent donc être considérés comme membres de droit du concile, alors que l'on considérait seulement jusqu'ici qu'ils pouvaient être appelés à y participer ... L'appartenance des évêques titulaires au corps épiscopal, a-t-on poursuivi, ne leur donne cependant aucun pouvoir dans le diocèse où ils sont envoyés.

C'est à l'évêque résidentiel qu'il revient de régler la collaboration avec l'évêque auxiliaire. Les situations des diocèses étant très variées, on ne peut fixer en général la compétence des auxiliaires. Leur rôle est surtout d'assurer les célébrations pontificales et d'administrer la confirmation. Selon les circonstances, d'autres tâches peuvent leur être confiées. Il est souhaitable qu'il en soit ainsi, mais pour garantir l'unité de gouvernement du diocèse, il faudrait réduire au minimum le nombre des évêques titulaires. Le pouvoir de confirmer pourrait être donné à des prêtres.

RETRAITE A 75 ANS:

La recommandation de démissionner faite aux évêques âgés ou malades n'aura aucun effet pratique, a-t-on dit. Il est difficile d'être juge de son propre cas et d'admettre qu'on n'est plus capable de remplir une tâche à laquelle on s'est dévoué pendant des années. D'autre part la présence d'un coadjuteur entraîne des inconvénients peut-être plus graves encore. Il faudrait une loi qui impose la retraite à 75 ans. Comme il s'agirait seulement d'une loi ecclésiastique, toutes les exceptions nécessaires pourraient être faites...

La nomination des coadjuteurs ne résout pas le problème du gouvernement des diocèses, et leur présence n'est pas un motif de nature à amener l'évêque à renoncer à sa charge, d'autant plus que la présence du coadjuteur leur permet d'assumer celle-ci. Il faut changer le titre du chapitre actuellement examiné et refaire l'introduction. Il faut maintenir ce qui concerne les coadjuteurs, mais modifier les dispositions qui pourraient nuire à l'unité de gouvernement des diocèses. Les auxiliaires doivent être maintenus. Ils doivent dépendre de l'évêque...

On a demandé d'abolir l'usage de donner aux évêques coadjuteurs ou auxiliaires le titre d'un ancien diocèse d'Orient ou d'Afrique aujourd'hui disparu. C'est une fiction qui, entre autres, étonne les fidèles et peut choquer les frères séparés qui parfois occupent effectivement ces sièges. On a priposé que les coadjuteurs et les auxiliaires portent le titre du diocèse auquel ils sont affectés, ou, le cas échéant, de la partie du diocèse qui leur serait confiée.

DROIT DE SUCCESSION:

Le concile devrait aussi se préoccuper des évêques injustement expulsés de leur diocèse. Il serait opportun qu'on les aide, soit en les nommant évêque auxiliaires, soit en leur confiant des charges suffisantes de telle sorte qu'on leur garantissé toujours un travail et des moyens d'existence qui conviennent à leur dignité...

Telle qu'elle apparaît dans le schéma, la place faite à l'évêque coadjuteur peut faire penser qu'il existe dans le diocèse un double gouvernement. On devrait appliquer pour les diocèses la solution que donne la congrégation des religieux en accordant à l'abbé un coadjuteur avec droit de succession et pleins pouvoirs pour tous les problèmes spirituels et matériels.

L'évêque auxiliaire, tout en ayant toutes les qualités requises pour un pasteur, doit en outre être "persona grata" auprès de l'évêque résidentiel. Ceci est un problème qui relève de la psychologie humaine: qu'on laisse donc, à l'évêque la possibilité de se choisir son auxiliaire. De plus, il faut que dans la bulle de nomination on spécifie clairement les pouvoirs dont il jouit, que dans chaque diocèse, enfin, il y ait toujours un vicaire capitulaire. Le code de droit canon devrait être corrigé en ce sens.

Satisfaction des Juifs

Rome. — A la 63e Congrégation générale du Concile, un nouveau chapître du traité sur l'oecuménisme, le chapître IV de la relation des catholiques avec les non-chrétiens, et principalement les Juifs, a été distribué aux Pères.

Un communiqué du Secrétariat pour l'Union des chrétiens, qui a élaboré ce texte, précise:

"Qu'en raison de sa clarté, on ne pourra voir dans ce texte qu'une manifestation de l'"amour universel qui avait poussé Jean XXIII à souhaiter qu'un tel texte soit présenté au Concile. C'est pourquoi, précise le communiqué, ce texte ne peut-être qualifié de prosioniste ou d'antisioniste, étant donné qu'il considère ces dernières questions comme politiques et par conséquent étrangères à son but. De ce fait, toute utilisation de ce texte à l'appui de discussions ou de revendications politiques particulières ou bien pour attaquer les revendications politiques d'autrui serait parfaitement injustifiée et contraire aux intentions de ses auteurs."

Le communiqué conclut enfin en disant:

"De récents articles de journaux ont mentionné la possibilité prochaine de l'envoi d'un observateur officiel du Congrès juif mondial au Concile. Ce à quoi on fait allusion n'est pas récent, mais s'est produit durant l'été de 1962. Le Secrétariat pour l'Unité chrétienne n'a pas pris sérieusement cette nouvelle en considération à cette époque, pas plus qu'il ne le fait aujourd'hui".

Le document remis aux Pères affirme que la responsabilité de la mort du Christ incombe non pas aux Juifs, mais à l'humanité pécheresse tout entière. Le rôle joué par les chefs juifs n'exclut pas la culpabilité de tout le genre humain et, de toutes façons, les fautes de ces chefs ne sauraient être être imputées à l'ensemble du peuple juif, ni hier ni aujourd'hui.

Un appel est adressé aux prédicateurs et aux catéchistes pour que la crucifixion ne puisse jamais plus devenir une occasion de mépris ou de haine à l'encontre des Juifs.

On a manifesté, dans les milieux juifs des divers pays, le plus vif intérêt pour le texte proposé au Concile et on a loué l'esprit qui l'inspirait.

Mes fautes... vos fautes... leurs fautes...

Old-fashioned —
démodé

One-fay (rue) —
rue à sens unique; sens interdit (sur un panneau)

Outboard (moteur) —
moteur, hors-bord

Out of bounds —
entrée interdite; zone interdite, etc.

Output —
rendement (d'une machine); production (d'une mine); débit (d'un générateur, d'une pompe), etc.

Overtime —
heures supplémentaires

Parking lot —
parc de stationnement

Partner —
coabonné (du téléphone); partenaire (aux cartes, au tennis); associé dans une entreprise), etc.

Part-time Job —
emploi à temps partiel

Party (réunion) —
soirée, fête

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne. — En vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

DERNIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Qu'il vous fasse pratiquer le bien sous toutes ses formes et croître dans la connaissance de Dieu! Fortifiés de toutes manières par sa puissance glorieuse, vous vivrez dans la patience et le courage. (Col. 1, 10-11)

Société Catholique de la Bible

—Les vices d'autrui sont sous nos yeux; les nôtres sons derrière nous.

Sénèque

* * *

—Les nerfs qui ne faiblissent jamais, l'oeil qui ne se fatigue jamais et la pensée qui se s'égare jamais, voilà ce qui conduit à la victoire.

Burke

* * *

—La vérité souffre, mais elle ne périt pas.

LA SURVIVANCE
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.
MERCREDI LE 20 NOVEMBRE 1963

La Bible vous parle

Que tes oeuvres sont nombreuses, ô Dieu Toutes avec sagesse tu les fis, la terre est remplie de ta richesse. (Ps. 104, 24)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

LA FOI DE NOS JEUNES

par Camille Dozois, ptre

Le dictionnaire du parfait catéchiste

Pour ceux et celles qui font leurs catéchèses autour du Concile, certains mots, certaines expressions font parfois difficulté. Pour aider ces catéchistes, nous publions ici un court vocabulaire, tiré de la livraison de novembre 1963 de

Catéchistes d'aujourd'hui, p. 206.

Collège apostolique:

Groupe des "douze" apôtres à qui le Christ a confié, collectivement et non individuellement, la mission de prêcher l'Evangile, d'implanter et de gouverner l'Eglise dans le monde entier, et de faire vivre les hommes des richesses de la Rédemption. Le Concile de Jérusalem (en l'an 50) fut l'expression visible la plus typique de cette collégialité.

Collège épiscopal:

Successeurs et héritiers spirituels des apôtres, tous les évêques de monde sont, de par la volonté du Christ, munis des mêmes pouvoirs collectifs. Ensemble ils ont — avant même celui de leur propre diocèse — le souci de l'Eglise universelle.

Concile:

Assemblée d'évêques faisant le point sur des problèmes religieux; suivant l'étendue du territoire intéressé, le Concile est provincial, plénier (plusieurs provinces), national oecuménique.

Concile oecuménique:

Diffère des autres, non seulement en degré, mais en nature. Il est en effet obligatoirement convoqué par le Souverain Pontife qui le préside directement ou par ses délégués. L'ordre du jour est fixé par le Pape, compte tenu des propositions des évêques. La suspension et la tenue en sont fixées par le Pape seul. Suivant la manière ordinaire de compter, le Concile Vatican II est le 212e Concile oecuménique.

Conseil oecuménique des Eglises:

A ne pas confondre avec le Concile oecuménique. Le Conseil oecuménique des Eglises est une sorte d'organisation commune des **Eglises chrétiennes non catholiques** (protestant, orthodoxes ,anglicans, luthériens, etc.), qui rassemble les représentants qualifiés des diverses confessions, sur un plan d'égalité.

L'Eglise catholique, qui regarde avec beaucoup de sympathie le Conseil oecuménique des Eglises et qui y délègue des observateurs, se refuse absolument, pour des motifs d'ordre doctrinal, à en être membre.

Décrets du Concile oecuménique:

Les évêques ont une vraie autorité pour juger la foi de l'Eglise et légiférer en Concile pour l'Eglise universelle. Mais pour avoir force obligatoire, les décrets doivent être confirmés et promulgués par le Souverain Pontife.

Esprit-Saint:

Solennellement invoqué à chaque réunion, il est le principal acteur du Concile et fait de lui une assemblée absolument originale. Les décrets du Concile de Jérusalem (voir Actes des Apôtres, ch. XV, V, 28) commençaient ainsi : "L'Esprit-Saint et Nous, avons décidé..."

Infaillibilité:

Solidairement responsables de l'Eglise entière, les évêques bénificient collégialement de l'assistance particulière du Saint-Esprit que le Christ a promise à son Eglise. Comme le Pape, les évêques qui lui sont unis sont infaillibles. Il n'y a pas pour autant deux infaillibilités, mais une seule et unique, à laquelle le Pape participe personnellement, et les évêques collégiallement.

Pères du Concile:

Membres du Concile (évêques, supérieurs majeurs d'ordres religieux) admis à délibérer et à noter les décrets (par opposition aux autres membres spécialistes — théologiens, canonistes, liturgistes, etc. — qui n'ont que voix consultative, et qui ne votent pas).

Une gerbe de beaux airs

(Ecrit spécialement pour "La Survivance")

Décidément les Editions Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, ont décidé de s'assurer une belle clientèle au Canada français et même aux Etats-Unis.

Nous commencerons par un enregistrement Alouette ALP-66 qui sera d'actualité au temps de la Noël. Il faut donc le faire connaître dès maintenant.

Le titre: "Un Joyeux Noël" avec Zézette (Jeanne Couet).

Je crois bien que c'est la compétence pédagogique de Zézette qu'il faut admirer le plus ici. La voix n'a rien qui sorte de l'honnête exigence que l'on s'attend de trouver chez une interprète qui vit, chante, expose en raison des jeunes. Mais là où sa transcendance s'affirme s'est dans l'interprétation.

Voici quelques airs: "Petit Papa Noël"; "Le p'tit renne au nez rouge"; "La chanson de la Crèche"; "C'est Noël cette nuit"; "J'ai vu Maman embrasser le père Noël"; "Chanson du Nouvel An".

Belle fraîcheur! Délicieuse poésie pour ceux qui croient encore à un Noël chrétien et à un Jour de l'An bien à nous.

Achetez donc cela pour vous ou pour l'inclure dans vos cadeaux quand vous jouerez au Père Noël.

* * *

Voici un tout autre genre. C'est Jeanne Moreau, dans un enregistrement Select SP-12-100.

Le titre est 12 chansons de Cyrus Bassiak.

Evidemment nous ne crierons pas au chef d'oeuvre ou au génie. Mais voilà un ensemble de pièces agréables et de bon goût.

On peut aussi se procurer cet enregistrement dans l'enregistrement stéréophonique.

Voici quelques airs: "J'ai la mémoire qui flanche"; "La vie s'envole"; "Rien n'arrive plus"; "Moi je préfère"; "La vie de Cocagne"; "L'Horloger"; "Les mensonges"; "L'amour flou", etc.

L'enregistrement a été effectué en France.

Réalisation agréable.

* * *

Revenons chez nous.

Hervé Brousseau nous offre une troisième série de chansons dans la série Select SP-12-095.

L'orchestre est sous la direction de Paul de Margerie.

Douze chansons nous sont offertes. Voici quelques titres: "Sur la rivière du nord"; "La mirabelle"; "Chanson d'eau salée"; "La Saint-Jean"; "Prenez mon bateau"; "Je ne sais plus"; "De Sorel à Berthier"; "Le temps des copains", etc.

Que penser de cet ensemble? Beaucoup de bien. Il faudrait cependant que nos compositeurs se décident à moins produire et à augmenter parfois la qualité des paroles ou de la musique.

Mais cependant enregistrement agréable pour jeunes surtout et cela les éloignera des airs américains.

* * *

Nous terminons en beauté par une première série de chansons (Select M-298-064) portant titre "Messagères de joie" série L.

De quoi s'agit-il?

Deux religieusse des Soeurs Grises de la Croix, en mission à Sudbury en Ontario nous apportent un message de paix.

Précisons de plus que ce sont deux religieuses de la minorité, c'est-à-dire nées hors Québec, l'une à Laflèche en Saskatchewan, l'autre à Smooth Rock Falls en Ontario. Soeur Wilfrid-Marie (née Nanette Bilodeau) et Soeur Jean-louis (née Marie Dubord) nous interprètent douze airs exquis.

Les paroles et la musique sont de Soeur Wilfrid-Marie.

L'une des deux s'accompagne de la guitare.

Voici quelques airs: "Il faut que ça soit neuf"; "Zaché"; "Allume ton coeur"; "Le Larron"; "Marie pleurait"; "Fillette en robe rouge"; "Berceuse"; "La main dans la main" et autres.

Il n'y a rien de mièvre, rien de fastidieux. C'est de la ferveur religieuse bien servie par une musique moderne, des airs de nos jours.

Que nos amis de l'Ouest et de partout veuillent bien écouter ce gâteau musical de choix, pour religieux et laïcs de tout âge et de toute condition.

En bref quatre beaux disques que l'on peut se procurer chez Ed. Archambault à Montréal et chez tous les bons disquaires.

Rodolphe Laplante

Apostolat laïque

Conférence de M. Réginald Bigras donnée au Séminaire social Pie XII

Nous avons dit, lors de la première conférence de cette série, ce qu'était le rôle du laïc dans l'Eglise et nous avons donné la définition de l'apôtre laïc.

Le laïc est l'Eglise, il doit donc participer à la vie de l'Eglise en s'instruisant de sa doctrine afin de rayonner dans son milieu respectif et pour ce, il doit savoir réaliser une synthèse entre sa vision chrétienne de la vie et son activité quotidienne respective.

Un apôtre laïc, c'est un donné; c'est celui qui dirige les âmes vers Dieu. Voilà donc en résumé ce que nous avons appris ensemble jusqu'à date dans ce cours.

Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse. On a fait remarquer, et avec raison, que j'avais oublié une catégorie de personnes dans ma nomenclature lors de la première réunion d'apostolat laïque, célibataires! C'était un peu à dessein, mais surtout c'est que je considère les célibataires comme faisant déjà partie intégrante du contingent d'apôtres laïcs.

Que penser, en effet, de ces célibataires pour qui le prochain n'existe pas? N'est-ce pas un crime que de voir ces gens des deux sexes ne s'intéresser à rien, sauf à eux-mêmes? Que ce sont là des vies inutiles quand on voit tant de bien à faire autour de soi!

Par contre, quelle consolation que de voir des célibataires qui s'occupent de leurs vieux parents et ce avec la même attention et le même zèle que ceux-ci ont apporté à s'occuper de leurs enfants dans leur bas-âge. Comme il est consolant également de voir des gens entrer dans le célibat le sourire aux lèvres parce qu'ils s'y sont préparés et non parce qu'ils ont été laissés pour compte. Ces gens qui se donnent volontiers à la noble tâche d'aider leur prochain, comme Dieu les aime!

* * *

Nous parlerons maintenant de la personnalité de l'apôtre laïc s'épanouissant dans son milieu propre; de sa formation par la culture, c'est-à-dire par ses connaissances dans divers domaines et plus spécialement connaissance de l'Eglise; formation surtout par le dévouement. L'apôtre laïc ne sera jamais en vacances, jamais il n'obtiendra la joie toute pure, la sérénité sans la souffrance, la vie sans la mort!

Dieu dispose de l'éternité pour agir! Aussi, lorsqu'on veut aider la cause du Christ ne faut-il pas s'agiter inutilement. Vous êtes inquiets, dérouragés de ne pas voir le royaume de Dieu arriver aussi vite que vous le désirez en vous-mêmes et dans les autres...? C'est bon signe, mais attention! ce peut être aussi une preuve de trop grande sensibilité. C'est là un point qu'il faut surveiller continuellement.

D'ailleurs, il ne faut pas attendre de résultats; vous travaillez pour Dieu et non pour votre propre gloriole. C'est ici le domaine de la foi, de la confiance; c'est un travail d'équipe, un dialogue, comme nous le disions lors de la première conférence. N'essayez pas de tout faire seul, vous vous décourageriez et Dieu veut, exige même, la collaboration de tous ses enfants.

Les grandes qualités de l'apôtre laïc? La compréhension et la bonté. Ayant affaire à des hommes libres, vous risquez d'être rabroué, et de verte façon, si vous vous montrez dur, sévère, exigeant, dédaigneux; avant tout, aimez ceux pour qui vous travaillez, la besogne sera d'autant allégée!

N'oublions pas que le Christ nous témoigne une confiance inébranlable en nous appelant à l'aider dans son plan de salut, aussi ne faut-il pas le décevoir... il faut, à notre mort, laisser le monde un peu mieux qu'il était.

Il est un besoin inné chez l'homme: la recherche de l'absolu! Dès l'adolescence, on a soif d'absolu, on désire connaître la nature intime de l'être en tant qu'être, on désire, on exige plutôt des explications plus profondes, plus poussées en tous domaines: c'est ce qui fait souvent les conflits parents-adolescents.

Les parents ,aussi bien que les éducateurs et tout apôtre laïc, doivent s'abreuver à la Source des sources, à l'Eau vive, Dieu ,afin de pouvoir être prêts à affronter le flot de questions adolescentes et surtout pouvoir y répondre adéquatement.

Savez-vous ce qui vous manque le plus, parents, éducateurs, apôtres laïcs? La perte en Dieu. Eh oui! se perdre en Dieu pour se mieux retrouver. Cachés en Dieu, fixés en Dieu, perdus en Dieu, vous serez plus en mesure de répondre à toutes questions; vous serez aux portes de l'information; vous serez à la source même du torrent divin.

Je ne trouve rien de plus charmant qu'un jeune couple d'amoureux qui se ballade, main dans la main, coeur à coeur, perdu l'un dans l'autre! Ils ne se posent pas de questions, un regard suffit! Voilà comment il faut se perdre en Dieu! Mieux que cela, car l'égoïsme n'a pas de place ici! Il faut se perdre en Dieu! mais entraîner tout le monde à la suite, afin de ne faire qu'un coeur avec celui de Dieu: afin de n'être qu'un! Dieu et nous, nous et Dieu.

Foyer, paroisse, école, milieu de travail: voilà le champ d'apostolat à exploiter.

Pères et mères de famille, ayez à coeur l'éducation de vos enfants, petits et grands: prêchez par l'exemple. Un foyer où règne l'harmonie conjugale ne peut engendrer que des enfants équilibrés. Aimez-vous, donnant ainsi la chance à vos enfants de s'épanouir pleinement.

Curés de paroisse, vicaires, prêtres, ayez à coeur la perfection de vos paroissiens, de vos dirigés. Ils seront saints en autant que vous l'êtes vous-mêmes. Vivez pleinement la parole du Christ: "Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir".

Educateurs et éducatrices, les parents vous confient leurs enfants pour les éduquer, n'allez pas les confondre! Là encore, l'exemple est le meilleur garant de réussite. N'essayez pas non plus de les enlever à l'affection des parents: vous êtes des auxiliaires, des seconds violons, n'essayez pas de voler les solos des premiers! N'essayez pas non plus de vous immiscer dans les relations parents-enfants sauf pour le plus grand bien de ceux-ci. Votre devoir est de les instruire, de les éduquer avec tout le zèle et toute la compétence dont vous êtes capables. Ensuite? Eh bien, ensuite vous recommencez... L'éducateur doit pratiquer un complet oubli de soi, une abnégation totale.

Professionnels, hommes d'affaires, ouvriers, vous devez être des flambeaux prêts à enflammer vos compagnons de travail: que ceux qui vous approchent se réchauffent au feu de votre charité! Soyez des doux, soyez des forts surtout qu'aucun obstacle n'arrête... En un mot, soyez des chefs, soyez des apôtres!

Que chacun rayonne dans son milieu respectif et la terre entière ne sera plus qu'un immense coeur battant à l'unisson du coeur divin.

Vous me direz: "C'est bien beau tout ça, mais nous ne sommes pas prêts...", et vous avez raison. Qui peut, en effet, se venter d'être prêt à affronter cette grande bête qu'est le monde de l'apôtre laïc.

Il faut se former, se cultiver. Comme l'enfant se forme dans le sein de sa mère, ainsi l'apôtre laïc doit rentrer dans le sein de Dieu et y puiser sa subsistance, il y va de sa survie en tant qu'apôtre.

Dieu nous a enfantés dans l'Amour, c'est donc dire que nous devons vivre de l'amour. Et l'apôtre grandira davantage, en recevant le Christ-Eucharistique; en méditant les évangiles et les épîtres; en lisant la Sainte Bible tout en pratiquant les grandes leçons qui s'en dégagent.

C'est dans ce contact fréquent avec la chose divine que l'apôtre connaîtra la maturité du Corps mystique et qu'il en fera son pain quotidien; les vérités religieuses n'ont de sens que lorsqu'elles sont vécues.

(à suivre)

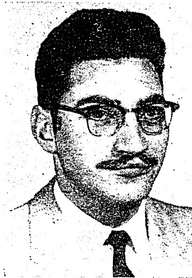
Le Séminaire social Pie XII

(Section paroisse Saint-Thomas)

M. LAURENT GODBOUT,

Animateur du cours de Philosophie morale

(3e session)



Après avoir étudié la société familiale dans la dernière leçon, il nous reste à voir la société civile, c'est-à-dire, la patrie, la nation, l'état et l'humanité. Puisque cette leçon est la dernière dans cette série, nous toucherons aussi aux problèmes suivants : culture, évolution technique, spécialisation, évolution intellectuelle, et la destinée de l'homme.

QUESTIONNAIRE:

1. Est-il naturel à l'homme de vivre en société?
2. Qu'est-ce que la patrie, la nation, l'état?
3. L'humanité est-elle supérieure à l'état?
4. Comment la vie moderne influence-t-elle notre culture?
5. Comment peut-on démontrer que l'âme humaine est immortelle?
6. Quelle est la destinée de l'homme?

Nehru heureux d'un projet de Nasser

La Nouvelle-Delhi. — M. Nehru, premier ministre de l'Inde, a accueilli favorablement la proposition du président Nasser de réunir une deuxième conférence des pays non engagés, conférence qui, a-t-il dit, aura probablement lieu au début de l'an prochain. M. Nehru prenant la parole à une réunion à huis clos de gouverneurs des Etats indiens, a également fait allusion à la situation qui règne le long de la ligne de cessez-le-feu qui sépare le Pakistan des régions contestées du Cachemire. De source autorisée, on précise que M. Nehru a regretté que le Pakistan n'ait pas répondu à l'offre indienne de cessation complète des hostilités.

Vers une force militaire scandinave

Stockholm. — Les ministres de la Défense du Danemark, de la Norvège et de la Suède ont examiné au cours d'une réunion les plans pour la création d'une force militaire nordique, annonce un communiqué publié à Stockholm. Les ministres ont décidé de tenir les Nations unies au courant de ce projet dont le principe avait été adopté au cours d'une réunion tenue en mai. Au cours de la conférence de Stockholm, les ministres ont également étudié la participation des pays scandinaves aux opérations de police effectuées par l'ONU, ajoute le communiqué. De source généralement bien informée, on déclare que les trois pays se réserveront probablement le droit de placer la future force nordique sous commandement scandinave et non sous celui de l'ONU.

Colloque à l'Interpol

Paris. — Un colloque international de police scientifique — le premier du genre — s'est ouvert au siège de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol). Plus de 60 personnalités appartenant à 25 pays membres de l'OIPC dont la république fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Japon, la Grande-Bretagne, la France, participent à ce colloque.

Plusieurs communications traitant de questions techniques telles que la détermination des traces d'explosifs, l'étude des papiers réactifs, l'analyse des encres, l'identification de la voix, etc, sont présentées.

PICARDVILLE

Les travaux à la patinoire de l'école sous la direction de M. Edouard Boucher, sont terminés. Il s'agit de l'érection d'une petite bâtisse dont les élèves se serviront pour enlever leur équipement de patinage et de gouret. M. Léopold Valcourt était l'ouvrier en charge.

Le souper au poulet est déjà du passé. Mme Haydamack West gagna le fauteuil; Mme Emilie Breault, l'horloge électrique, et Mme Mary Rector, le petit tracteur.

Avis au choeur de chant. Il y aura une pratique de chant vendredi soir à 8 heures p.m.

M. le curé Morin espère former deux clubs de gouret parmi les jeunes garçons de l'école.

Parmi les visiteurs, dernièrement, nous remarquions M. et Mme P.-E. St-Arnaud (Jeannine St-Louis) et leur famille; Mme Antonio St-Arnaud, de Girouxville; M. et Mme Owen Saul, d'Edmonton; M. Marc Préfontaine, pensionnaire au Collège St-Jean et Mlle Carmen St-Louis, pensionnaire à l'Académie Assomption; M. et Mme Arthur Racine, de St-Albert; M. et Mme Roland Breault, d'Edmonton; M. et Mme G. Fortier, M. et Mme R. Fortier, de Vimy. Tous chez leur parenté.

A l'hôpital, Bernadette Riopel, qui souffre d'une pneumonie double.

SAINT-ISIDORE

NAISSANCE:

M. et Mme Marcel Monfette (née Paulette Robert)) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, le 28 octobre à l'hôpital Municipal de Peace River et baptisé, le 6 novembre, sous les prénoms de Joseph Henri Clément. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Monfette grands-parents de l'enfant. C'est le R.P. Clément Desrocher, o.m.i., qui baptisa le petit-neveu.

MARIE-REINE

BAPTEMES:

Marc Louis Marie enfant de M. et Mme Adrien Fournel (Louise Feher), né le 15 octobre et baptisé le 27 octobre par le R.P. J. Huguerre, o.m.i. Parrain et marraine: M. Roland Raby et Mme Philomène Raby d'Edmonton.

Marie Réjeanne Johane, enfant de M. et Mme Ladislas Rodrigue (Jeannine Gingras), née le 1er novembre et baptisée le 10 novembre par le R. P. J. Huguerre. Parrain et marraine: Réal Rodrigue, oncle de l'enfant et Mlle Réjeanne Gingras, de Granby, P.Q., tante de l'enfant, remplacée par Francine Rodrigue, soeur du bébé.

Félicitations à ces heureux parents.

ACTIVITE PAROISSIALES:

Les Dames de Ste-Anne ont eu leur réunion mensuelle le dimanche 3 novembre.

Réunion des Lacordaires le dimanche 17 novembre.

Le lundi 11 novembre, deux réunions d'Action catholique rurale eurent lieu chez M. Bertrand Dostie et M. Léo Laîtres, qui nous l'espérons produiront de bons fruits.

Lundi le 11 novembre, messe pour les morts des guerres 1914-18 et 1939-45.

Mercredi 13 novembre: St Stanislas Kostka; à l'école chant et petite instruction pour les Croisés par le R.P. Huguerre.

Nous souhaitons la bienvenue à Sr Marie du St-Sacrement qui remplace Sr St-Siméon, supérieure, pendant sa maladie, elle enseigne à l'école les grades 3 et 4.

Bienvenue aussi au R.P. J. Huguerre, o.m.i., qui est présentement avec nous.

NOS MALADES:

Sr St-Siméon, supérieure, à l'hôpital Général d'Edmonton depuis le 9 novembre, elle a subi une opération le 13, le jeudi 14 nous eûmes des nouvelles nous annonçant que son état de santé était bon. Nous continuons de prier pour elle afin qu'elle se remette bientôt et puisse revenir pour continuer son beau travail ici comme supérieure et institutrice.

Nos voeux d'un prompt rétablissement s'adressent aussi à M. Alfred Proulx hospitalisé à Peace River depuis deux semaines.

MALLAIG

Samedi le 16 novembre, Mlle Alice, fille mineure d'Emile Doucet et de Bernadette Viel, unissait sa destinée à celle d'Edmond, fils majeur de Narcisse Corbière et de Geneviève Erickson.

M. le curé Louis Viel, du Lac-la-Biche, célébra la messe de mariage. Le banquet eut lieu à la salle paroissiale.

N'oubliez pas l'assemblée des Chevaliers de Colomb qui aura lieu jeudi le 21 novembre.

Nous sommes tous invités au grand bazar annuel de la paroisse de Mallaig qui aura lieu dimanche le 24 novembre.

Mercredi soir, Action rurale dans les équipes. Le programme de l'année porte sur la prière et sur le monde des jeunes et adultes.

ATTENTION! ATTENTION!

Grand tirage du CHALET de l'ACFA

à Falher, le lundi 25 novembre

Ecole Routhier — 8h. p.m.

à l'occasion d'une soirée de

LA STE-CATHERINE

Exécutif régional de l'ACFA

DONNELLY

NOS MALADES:

Notre curé, M. l'abbé M. Baril, sérieusement malade à l'hôpital de McLennan.

Mmes Clément Thériault, Wilbrod Bouchard, Blanche Béland et M. Luarier Maisonneuve ont fait un stage à l'hôpital.

Notre meilleur souvenir à tous et nos voeux de prompt rétablissement.

CLUB 4-H:

A une exposition de grains des Clubs de Jean-Côté et de Donnelly, M. Raymond Garant s'est mérité les éloges des juges pour son bel échantillon d'orge et Georgette Sirois pour son échantillon d'avoine. Félicitatiins.

Léo Moisan, de Jean-Côté, a été trouvé bien méritant. Son livre (scrap book) où figuraient les différentes phases des plantes fouragères et les remarques appropriées est un modèle à imiter.

En général, les exposants ont fait un excellent travail quoique il faut dire qu'il leur est possible de faire encore mieux. Travail et persévérance donc et aussi encouragement des adultes.

BOISSONNEAULT-OUELLETTE:

Le 8 novembre, le R.P. L, Lafontaine a béni l'union de Mlle Irène Boissonneault, fille de M. et Mme Arthur Boissonneault (Yvonne Tardif) et de Rémi Ouellette, fils de Armand Ouellette, d'Hinton, et de feue Alice Forcier. M. Boissonneault accompagnait sa fille, tandis que M. Alfred Ouellette, de McLennan, était le témoin de son petit-fils.

Longue vie heureuse à M. et Mme Rémi Ouellette qui habiteront Donnelly.

REMERCIEMENTS:

Nous désirons remercier le R.P. C. Desrochers, o.m.i., qui sera parmi nous, malgré ses nombreuses occupations, aussi longtemps que durera la convalescence de notre curé.

Merci aussi au R.P. A. Bugeaud, o.m.i., qui est venu faire du ministère les 2 et 3 novembre.

La santé de notre Curé, M. l'abbé M. Baril, s'améliore lentement mais sûrement. Nous nous en réjouissons, continuons donc à prier pour lui.

CHEZ LES ABSTINENTS:

M. l'abbé R. Tardif et M. Jacques Tailleur, ces deux apôtres Lacordaires, nous ont visités dimanche le 17 novembre. Nous les remercions de leur dévouement inlassable et leur souhaitons le succès qu'ils méritent pour une si belle cause.

Merci aussi aux Soeurs Blanches qui nous ont montré des projections lumineuses en couleurs sur l'Afrique et ses habitants.

SOUPER et BINGO:

C'est le 1er décembre que nous attendrons la visite des paroisses avoisinantes pour notre souper traditionnel. Nos magnifiques prix sont anxieux d'être gagnés au Bingo, la pêche sera abondante... Venez en foule à Donnelly le 1er décembre à la nouvelle salle, vous ne serez pas déçu.

—Où règne le vice, ne croyons pas que la tranquillité d'esprit et le plaisir puissent habiter.

J.-J. Rousseau

* * *

—La vertu est au milieu des extrêmes.

Aristote

LAFOND

Le bazar annuel a eu lieu dimanche le 10 novembre. La température était belle et l'assistance nombreuse, donc ce fut un franc succès. Grand merci à tous nos amis des paroisses voisines de St-Paul, Brosseau, St-Vincent, St-Edouard et Fort-Kent.

Les 15, 16 et 17 novembre, il y a eu les Quarante Heures dans cette paroisse, prêchées par le R.P. Levêque. Tous se sont fait un devoir d'assister aux offices, autant que possible, et de venir adorer le Saint Sacrement aux heures appointées par M. le curé.

Samedi le 26 octobre, en l'église St-Bernard de Lafond, Kenneth, fils de M. et Mme John Yetlaw, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Gloria Palivoda, du Lac Eliza. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le curé Tellier. Ce jeune couple s'établira dans cette paroisse.

Samedi le 9 novembre, M. Josaphat fils de M. et Mme Emile Malo, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Lucienne, fille de M. et Mme Armand Marcoux, de St-Edouard. Le mariage a eu lieu à St-Edouard. Ce jeune couple s'établira également dans la paroisse.

La paroisse s'est enrichie de plusieurs nouveaux membres qui sont:

Laurent, fils de M. et Mme Ernest Tremblay, né le 5 juillet, baptisé le 14 juillet. Parrain et marraine: Marcel et Yvonne Tremblay, frère et soeur de l'enfant.

Lucie, fille de M. et Mme Henri Robinson, née le 20 juillet, baptisée le 28 juillet. Parrain et marraine: Roger et Denise Théroux, oncle et tante de l'enfant.

Laurier, fils de M. et Mme André Malo, né le 1er octobre et baptisé le 13 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Malo, grands-parents paternels.

Jeannine, fille de M. et Mme Henri Lafrenière, née le 11 octobre et baptisée le 20 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Antaleus Lafrenière, grands-parents paternels.

Carmen, fille de M. et Mme Raymond Desaulniers, née le 8 octobre et baptisée le 20 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Desaulniers, oncle et tante de l'enfant.

Claire, fille de M. et Mme Wilfrid Desaulniers, née le 30 octobre et baptisée le 10 novembre. Parrain et marraine: Henri et Rita Desaulniers, frère et soeur de l'enfant.

MORINVILLE

BAPTEMES:

Dimanche le 10 novembre, le R.P. Daniel Lavoie, a baptisé Cheryl-Isabelle-Marie, née le 31 octobre, enfant de M. et Mme Georges Bulger (Rachelle Meunier). Parrain et marraine: M. et Mme Michael Bulger, de Charletown, Ile du Prince-Edouard, représentés par M. et Mme John Bulger, de Morinville.

Jeffrey-Lawrence, né le 21 octobre, enfant de M. et Mme Allan Schneider (June Golden). Parrain et marraine: M. et Mme Dennis Schug, représentés par M. et Mme Lloyd Golden, de Morinville.

ACTIVITES PAROISSIALES:

Vendredi le 6 novembre dernier, les autorités de l'école Thibault ont offert à leurs gradués de 1962-63, une splendide fête dont ceux-ci auront raison de se souvenir toute leur vie durant. Vous pourrez lire dans le prochain courrier un rapport de cette journée.

Egalement un compte rendu du petit concert (vendredi le -5) que les élèves de la même école ont donné à notre pasteur, à l'occasion de sa fête patronale.

SHOWER:

Mercredi le 6 novembre, une centaine de dames et jeunes filles se réunissaient à la salle de la Légion, pour une veillée-surprise à l'intention de Mlle Rollande Caouette, à l'occasion de son prochain mariage à M. John Rak. Rollande en effet a uni sa destinée le 16 novembre.

Pour le développement de ses cadeaux, Rollande était assistée de Mmes Tim Caouette, Blanche Bussey, John Rak, de Strome, et Mlle Paulette Turgeon, sa fille d'honneur. Les organisatrices de cette soirée étaient Mlles Claudette et Yvonne Turgeon.

MARIAGES:

Lundi le 4 novembre, Mlle Joan, fille de M. et Mme Floyd Volrath et Maurice, fils de M. et Mme Edouard Schayes, tous de Morinville, se sont unis dans le Christ par le sacrement de mariage.

Samedi le 16 suivant, Mlle Rollande Caouette et M. John Rak, tous deux de Morinville, s'unissaient également dans le Christ par le sacrement de mariage. Ces deux couples à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur demeureront à Morinville.

DECES:

Mardi le 5 novembre, décédait au Foyer Youville de St-Albert, Mme Alice McDonald, à l'âge de 84 ans. Mme McDonald était née le 3 novembre 1879. Elle habitait Morinville depuis 1923.

Outre son époux, Mme McDonald laisse dans le deuil neuf garçons: Patrick, Roméo, Louis, Arthur et Gilbert, tous d'Edmonton; Raymond et Lawrence, de Morinville; Hector, de Shauvanon, Sask.; Lucien, de Vancouver; 2 filles: Mmes W (Ida) McKay, de Vancouver; S. (Florence) Edwards, de Broadview, Sask. Elle laisse également 26 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. La maison Connelly-McKinley dirigeait les funérailles. La dépouille mortelle fut transportée en notre église le mercredi soir, où Jeudi le 7 suivant, aurent lieu d'imposantes funérailles auxquelles officiait notre pasteur le R.P. Désgagné, C.Ss.R., Six de ses garçons étaient porteurs d'office. La chorale de Morinville fit les frais du chant tandis que Mme Léon Riopel touchait l'orgue. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. A la famille éprouvée nous présentons nos très sincères sympathies.

JOUSSARD

C'est avec plaisir que nous félicitons deux couples de la paroisse qui ont fêté leur 25e anniversaire de mariage.

La messe d'Action de grâce de dimanche le 17 était à leurs intentions. M. et Mme Henri Sauvageau ont reçu avec joie la parenté venue de Donnelly et Falher pour fêter avec eux cette anniversaire et leur offrir cadeaux et voeux de bonheur.

Pour M. et Mme Willie Charrois, une soirée-surprise, organisée par des amis et parents, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, faisait de ce jour une occasion de réjouissance.

Nous souhaitons à ces deux couples encore un autre 25 ans ensemble, rempli de bonheur, sérénité et santé. Nous les félicitons de tout coeur!

Le temps froid réjouit les éleveurs de visons. La vente de ces belles fourrures va bientôt commencer. Nous leur souhaitons bonne chance et espérons que les primes seront assez alléchantes pour les récompenser de leur labeur.

A l'hôpital Mme E. L'Heureux qui a donné naissance à une petite fille. Prompt rétablissement et félicitations.

Le R.P. Pinard, curé, commence sa visite paroissiale cette semaine. Recevons-le avec joie, respect et confiance.

DIVERS:

Mlle Lucille Tourangeau travaille maintenant pour les assurances St-Germain, où M. Louis Chalifoux est propriétaire.

Les jeunes Linda et Doris, filles de M. et Mme Eug. Charest, sont revenues à la maison après un séjour à l'hôpital de Westlock, où elles ont subi une intervention chirurgicale.

M. et Mme Henri Ramsay profiteront d'un voyage dans l'est du pays pour faire l'acquisition d'une nouvelle voiture (automobile). Ils étrenneront cette dernière en continuant leur voyage jusqu'à New-York. Mme John Scantland remplace Mme Ramsay au magasin IGA.

PETITES ANNONCES:

Ne pas oublier: vendredi soir le 22 novembre prochain à 8h. p.m. à l'arène aura lieu une assemblée pour tous ceux qui seraient intéressés à faire partie d'une équipe de gouret: soit dans l'équipe de Pee-Wee, des Midgets ou encore des grands.

Mercredi soir à l'école Cunningham à 8h. p.m. le "County School Committee" tiendra une importante assemblée dont le but sera de discuter de la possibilité de l'organisation d'une école centrale. Les parents qui sont convaincus que ce sont eux qui ont les premiers droits sur leurs enfants ne manqueront d'aller s'opposer ouvertement à cette organisation.

Samedi le 30 novembre, au gymnase de l'école Thibault, à 7h.30, le club des Lions de Morinville organise la veillée annuelle "A la recherche des talents". Tous ceux qui de quelque façon sont intéressés à participer à cette soirée sont priés de contacter M. Harry White, gérant de la Banque Royale de Morinville. Les recettes seront versées au profit des enfants infirmes.

—La mollesse et l'indulgence pour soi-même et la dureté pour les autres ne sont qu'un seul et même vice.

Nicole

HIGH PRAIRIE

(HOPITAL)

Dimanche le 17 novembre, selon son habitude, notre aumônier va aider le curé de la paroisse pour les confessions; il chante la grand-messe, et dit la messe de 4h., avec sermon à l'hôpital.

Le 18 novembre, notre chapelain célèbre, dans l'intimité, ses 75 ans de vie, et comme la vie est dans le mouvement, essaie de se dépenser pour la plus grande gloire de Dieu, là où l'obéissance lui demande de travailler; en ce jour anniversaire, il offre le Saint Sacrifice de la messe, pour ses parents, ses amis, ses bienfaiteurs, les vivants et les défunts; de cette manière, il se souvient de ceux qui l'ont aidé à parvenir à ses 75 ans. Rendons grâces à Dieu qui a si bien veillé sur lui.

Nous ont quittés pour retourner à Canyon Creek, Armand Couturier et Lucie Johnson, de Guy.

Sont encore avec nous: Mmes Gladys Dufresne, de Girouxville, Marie Polard, de Sunset House, et Corinne L'Heureux, de Falher, et Alphonse Garand, de Falher.

Jean-Sé-Pu

—*S'agit-il de nos vices? Tous les hommes nous ressemblent; mais de nos vertus, comme ils diffèrent.*

Malebranche

A l'Académie Assomption

Encore une longue fin de semaine? Mais oui, c'est sûr que le temps va vite. Vendredi le 8 novembre, les pensionnaires s'acheminent très joyeusement chez elles et, même pour les externes, c'est une exubérance toute spéciale. Quand arrive le mardi matin, tout le monde s'endort un peu, mais les langues vont bon train... Jusqu'à quel point on s'est rappelé nos morts des deux Grandes Guerres, ça c'est une question qu'on ne se pose pas trop.

A notre grand regret, nous avons perdu le Capitaine de notre Vaisseau, et il nous faut organiser de nouvelles élections pour la Présidente du Conseil Etudiant. Déjà nous avons cinq candidates, chacune à sa façon une personnalité marquante, et une campagne électorale mouvementée s'annonce. Pas de discours! C'est trop facile, ça! Nous inspirant du concours de "Miss Canada", nous demanderons à nos candidates de montrer ce qu'elles valent dans un interview-impromptu. Dans notre prochain courrier, nous vous parlerons de l'élection de mardi le 19.

Plusieurs filles aimeraient se procurer des disques français pour égayer les récréations. Il y a bien "Dominique" et "Entre les Etoiles" de Soeur Sourire, si populaire dans le moment sur notre continent. Mais les danses les plus récentes font rage ici — elles nous aident certainement à nous détendre— et ce serait hors le ton de jouer de l'anglais. Nous sommes donc à la recherche d'une bonne source de disques français...

Henriëtte Zuidberg

St-Thomas d'Aquin

Les paroissiens de St-Thomas offrent leurs condoléances à Mme Gérard St-Pierre à l'occasion du décès de son père M. Girard.

M. et Mme Roy étaient heureux de recevoir M. et Mme Allen Campbell et Mlle Gail Ford, tous de Prince George.

Le club Montcalm a eu deux réunions sociales au gymnase de l'école St-Thomas les 3 et 17 novembre. La réunion du 17 fut particulièrement importante car il s'agissait de préciser les détails d'organisation de la soirée-mascarade de la Ste-Catherine, soirée qui aura lieu à l'auditorium du Jubilé le 23 novembre.

Samedi le 9 novembre en l'église St-Thomas, Mlle Marguerite Bérubé, fille de feu Eric Bérubé et Annette Bérubé, unissait sa destinée à M. Michel Halloway, de Great Falls, Montana.

M. Pierre Eugène Bérubé, frère de la mariée, servait de père. M. l'abbé Denis Hébert donna la bénédiction nuptiale, l'accompagnaient au choeur MM. Robert et Gérald Magnan.

Mlle Cécile St-Pierre touchait l'orgue tandis que MM. Ronald Goulet et Laurent Demers chantèrent des cantiques appropriés.

Mlle Bérubé, dans sa longue robe de tulle et de dentelles blanches était accompagnée de sa soeur Mme Claudette Gensler, agissant comme dame d'honneur. Mlle Raymonde Goudreau, gentille fille d'honneur, était accompagnée de M. Peter Halloway, frère du marié.

M. et Mme John Halloway, parents de Michael, firent le voyage de San Diego, Californie, pour l'occasion.

Les festivités de la noce se déroulèrent au New Highway Hotel. Tout d'abord un délicieux dîner réunit les proches parents alors que les nombreux amis de la famille furent servis au somptueux banquet du soir.

Une veillée des plus gaies suivie le banquet.

Après leur lune de miel, les jeunes époux fixeront leur demeure à Great Falls. Tous nos souhaits de bonheur les accompagnent.

Annonces classées

Homme d'affaires hautement qualifié cherche emploi. Expérience: crédit, gérance, comptabilité etc. Téléphone: GL 5-0713.

Paroisse St-Thomas

Le Club Montcalm passe à l'action

On reproche souvent à la jeunesse de ne pas être active. Ce n'est certes pas le cas au Club Montcalm de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin.

A la première réunion de l'année, le 20 octobre, un nouvel exécutif fut élu: Mlle Noëlla Croteau, en charge des goûters; Mlle Lily Collins, en charge des activités scolaires; Mlle Louise Tardif, trésorière; Mlle Anne-Marie Hogue, secrétaire; M. Raymond Chauvet, vice-président; M. Paul Ledet, président.

L'aumônier du Club Montcalm, M. le curé Hébert, expliqua le but et les fonctions du Club, insistant sur la responsabilité de chacun des membres en tant que jeune Canadien français.

Une des fonctions étant de présenter deux soirées sociales pour le public adulte, il fut décidé d'organiser un Bal. Le Club Montcalm ayant organisé avec succès un Bal masqué à Beaumont, l'an dernier, on pensa élargir les cadres et viser plus grand: ce qui donna naissance au "Bal d'la Ste-Catherine" (Chaudron d'tire). Ce grand Bal, où sont conviés tous les Canadiens français, jeunes et moins jeunes, aura lieu le 23 novembre 1963, à neuf heures du soir, dans la "Social Room" de l'Auditorium du Jubilé.

C'est avec enthousiasme qu'à la réunion générale suivante, les membres du Club endossèrent l'idée de ce Bal. Tout marche bon train et les suggestions ne manquent pas. Le travail fut entrepris dans une atmosphère de gaieté et les membres pourront être fiers des résultats car il ne saurait être question d'autre chose que d'une complète réussite. Rien ne pourra affaiblir leur enthousiasme!

Ils ne s'en tiendront pas à cette soirée cependant. Une autre est en voie de préparation: une soirée de variétés qui aura lieu en mars. Les détails paraîtront plus tard, mais nul doute que s'ils y apportent le même zèle et le même esprit d'initiative, les membres du Club Montcalm pourront ajouter une autre victoire à leur actif.

Ces activités n'empêchent pas les réunions bi-mensuelles de se dérouler dans la joie et l'amitié. Et rien n'est plus beau que de voir ce groupe de jeunes écouter leur président, Paul Ledet, et discuter avec lui de différents projets, pour ensuite s'amuser et danser.

Parmi les projets annoncés, on voit: des leçons de danse déjà en progression; des conférences sur des sujets intéressant les jeunes; des sorties en groupes; des activités sportives etc. On s'aperçoit donc que le président actuel et son comité voient au bien-être de chacun. On voit surtout que les membres du Club Montcalm sont des membres actifs!

CLUNY

M. et Mme Alan Schikosky et leur fillette Caroline retournaient à Chiliwack, C.C., Mme Schikosky passait deux mois chez ses parents, M. et Mme F. Simard, pendant que son mari était instructeur au camp Wainwright.

M. Hervé Laprise et son fils Maurice ainsi que M. Henderson et son fils Neil, de Calgary, partaient en auto, un beau Rambler neuf, pour Toronto, à leur retour ils visiteront M. et Mme Jim Henderson et famille de Guelph, Ont. Bon voyage.

Un groupe de chasseurs comprenant MM. Sonny Gordon, Martial Rougeau jr, et plusieurs autres se rendaient à la chasse au chevreuil, mais n'ont pas été chanceux.

M. Gérard Beaudin partait, ce matin, avec un autre groupe de chasseurs pour aller à l'ouest de Hinton. Nous leur souhaitons de la chance afin qu'ils reviennent avec du gibier.

M. et Mme Albert Nobert allaient passer deux jours à Calgary chez M. et Mme Neil Belcher. M. Nobert célébrait son anniversaire de naissance.

M. Julien Nobert revenait chez lui après avoir passé deux semaines à l'hôpital Ste-Croix de Calgary.

Les activités du Collège Saint-Jean

FRANÇAIS!
TOUJOURS! PARTOUT!

Ah... Bonjour, cher lecteur, il y a longtemps que je t'attendais; entre donc. Tu veux sans doute prendre des nouvelles au sujet de notre campagne de français? Très bien, approche un peu afin que je t'explique ce qui s'est passé au collège du 8 au 16 novembre. Zut! Trop tard! Il est déjà 8h.25 et le concours oratoire au gymnase va commencer dans quelques instants. Tu viens? Nous allons voir ce qui se passe.

Hum... plus de place... ah bon, il y a deux chaises libres derrière Pierre et Paul, tu les vois?

Ils parlent donc bien ces deux escogriffes! Au moins, écoutons ce qu'ils disent; leur conversation semble porter précisément sur le sujet de la campagne du français.

"Moi, j'en ai assez de cette interminable campagne avec son inopportun mot d'ordre F.T.P.! Qu'est-ce que ça peut bien leur faire si l'on parle le français, l'anglais, le russe ou le chinois?

Tu as entendu ce que disait le Père Supérieur au début de la campagne?

Bien sûr... mais...

Mais tu dormais... Le Père Lacerte parlait justement pour des gens comme toi. Il disait que les Oblats se sont toujours occupés du français dans l'Ouest canadien, et qu'ils s'en iraient le jour où les Canadiens français n'y tiendraient plus. Dieu merci, nous pouvons compter sur certains hommes qui, contrairement à toi, se dévouent constamment pour l'ACFA, pour le poste de la radio, ainsi que pour les autres organisations qui visent à conserver le français là où il existe. Prends le bel exemple de M. Paul Doucet et de Maître Tellier qui viennent siéger comme juges avec le Père Fortier.

Certainement, j'avoue que le Père Lacerte parle très bien, et qu'il expose mieux les points des arguments en faveur du français que n'importe qui d'autre pourrait probablement le faire. Toutefois, entendons bien qu'il est un Père, tandis que nous ne sommes que des élèves.

Tu ne peux certainement pas dire que les Arts ne sont pas nôtres.

Bien sûr que non..

Donc, tu dois avoir apprécié les discours que Maurice Mandin, André Roy, Michel Behiels et Maurice Normand nous ont présentés à l'étude, au courant de la semaine.

Eeeee... oui.

Pendant ce temps la soirée va bon train. Ainsi, André Roy nous a déjà récité "France, Mère des Arts", et Louis L'Heureux nous expliqua la campagne. Stéphane Caillion nous a affirmé qu'un parfait Canadien doit connaître avec perfection les deux plus belles langues au monde, et Noël LeChasseur vient de finir de nous parler de l'évolution de la langue française. Léo Houle, le maître de cérémonie, nous introduit maintenant Rémi Gobeil, Gérard Lavigne et Delphis Robinson. Revenons maintenant à nos deux amis:

Qu'est-ce que Rémi veut bien dire par "Il ne faut pas avoir peur de parler notre langue avec coeur, avec force et avec gloire"?

Simplement que les Canadiens français ne sont pas prêts à mourir; qu'ils doivent lutter pour conserver leur langue maternelle, qu'ils doivent continuer à combattre. Ceci entre dans le domaine de ce que nous disent Gérard Lavigne et Delphis Robinson — notre langue est un privilège et une richesse obtenus souvent à gage de sang, une richesse qu'ils faut apprendre à étudier avec amour et avec ardeur, une richesse qu'il faut connaître à fond. Les Oblats sont les Chefs qui ont pavé le chemin de la civilisation et nous sommes des traîtres, des fainéants et des lâches de ne pas les écouter, les respecter, et les appuyer dans leur lourd travail.

Tiens, qu'est-ce que Guy Hébert nous chante là avec ses définitions de la fierté, de la peur et de la honte? Ah oui, je comprends, il dit que nous devons nous classer parmi les vrais Canadiens, qu'il faut être fiers de notre langue et qu'il ne faut jamais avoir peur de nous exprimer par elle.

Désespoir! Regarde-moi donc ce petit qui commence en corrigeant l'erreur qu'il a 12 et non 13 ans.

Ah oui..., c'est Grégoire Belland. Il dit que nous sommes les chefs de l'avenir — est-ce bien vrai?

Bien sûr. Qui crois-tu va former l'élite de demain sinon ceux qui savent maîtriser parfaitement les deux langues? N'est-ce pas ce que nous apprenons ici à un collège classique?

Que penses-tu de sa phrase "Le français est la langue de nos ancêtres, et non celle des Anglais?"

Pas mal du tout... même ça suffit à faire réfléchir sinon à faire rougir certains d'entre nous.

Bravo! Le frère Lafrance va nous chanter quelque chose.

Comme c'est magnifique! En plus de nous exécuter deux chansons de Robert Longpré: "Jambe de bois" et "Pourquoi pleurer", il en ajoute même une de sa propre composition "Le Disciple".

Nos deux amis étant ainsi engagés à se disputer l'un et l'autre manquèrent sans doute d'entendre Léo Houle présenter le Père Tétreault et le Père Fortier, qui devront juger les affiches, les dessins individuels et les compositions françaises de certains élèves. Oui oui, je le sais.., seulement une chose à la fois. C'est que chaque classe devait poser une affiche pour exprimer le mot d'ordre de la campagne F.T.P. Nombre d'élèves firent aussi des dessins du même sujet. Après avoir considéré le message transmis, l'originalité, la propreté, etc... le Père Tétreault décida que les travaux de Joseph Legault et de William Nobis, respectivement de la versification et de la méthode étaient les deux meilleurs. Jean-Louis Lavoie gagna le premier prix ($5.00) pour le dessin. De même, André Garreau mérita la somme de $5.00 pour sa composition française "Pourquoi parler le français". Enfin, revenons à nos moutons.

Denis Lord et Claude Lafrance semblent bien nous dire à peu près la même chose que les autres, ne penses-tu pas?

Ah oui... ils disent qu'il faut être débrouillard; qu'il faut parler avec force, avec beauté, avec honneur et avec gloire la langue de nos ancêtres.

Tiens, Josslyn Royer vient d'ajouter un point important; celui de nos traditions et de notre culture. Qu'est-ce qu'il a bien lui aussi à nous dire que nous sommes entourés de lâches?

Ecoute bien, Paul Riopel parle de l'emploi et des salaires publics. Oh! Oh! Il vient de nous prouver que l'homme parfaitement bilingue dépasse ici de loin les autres.

De plus, avec Louis Lord, il nous souligne l'importance dans la culture d'un grand nombre de livres qui ne sont accessibles dans leur intégrité qu'à nous.

Grand Dieu! Il a donc bien de la vie ce petit Guy Bisson!

Et une voix!

Et des gestes!

Dommage que presque tout ce qu'il dit semble déjà avoir passé.

Henri Marsolais, n'appartient-il pas aux Arts?

Bien oui, mais ceci ne l'empêche pas de venir nous parler. D'ailleurs, bien que son discours soit excellent, il est hors concours.

Ah bon!

Maintenant, le Père Lacombe nous explique en bref un nouveau plan qui devrait encourager les élèves à parler le français. Ils seront divisés en équipes de cinq ou de six, et chaque infraction au règlement du parler français coûtera un point aux membres de l'équipe. Le groupe de pensionnaires à qui l'on aura enlevé le moins de points jouira du privilège d'un déjeuner tout à fait spécial mercredi matin; celui des externes pourra partir lundi tout de suite après les classes.

"Réveille-toi donc, espèce d'idiot, M. Doucet et Maître Tellier vont nous donner la critique de chaque discours.

C'est drôle, on n'a pas annoncé le nom du gagnant.

Patience, mon vieux, c'est le Père Recteur qui doit faire cela".

Ainsi, on entend les remerciements du Père Supérieur aux orateurs, aux juges, aux parents, au Père Lacombe, et enfin, à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont contribué à faire cette soirée intéressante. Bien oui, les gagnants: Paul Riopel, Guy Bisson et Rémi Gobeil.

* * *

Paul Ledet et M. Réginald Bigras semblent bien avoir constaté avec un peu d'envie que nos conférences dans les Arts n'étaient pas si mal que ça. Pour cette bonne raison, ils invitèrent le R.P. Louis Morin pour une causerie suivie de discussions avec les Philosophes. L'enthousiasme témoigné par tous nous démontre qu'ils ont su bien en profiter.

Le saviez-vous? Nous n'avons plus de "Gais Troubadours" au collège. Attendez, attendez! Il y a toujours une chorale. C'est que, cette année, on y a ajouté quelques filles de l'Education. Ainsi, dimanche dernier, "La Chorale du Collège St-Jean" allait présenter son premier concert dans la belle paroisse de Beaumont. Inutile de dire que nos chanteurs et chanteuses remportèrent un succès; vous l'avez sans doute deviné.

Raymond Laforce

VIMY

Le soirée sociale, du 8 novembre à la salle paroissiale, a remporté un véritable succès. Félicitations d'abord aux musiciens et aux organisateurs, aux parents qui ont su coopérer et montrer ainsi leur bon esprit et intérêt dans les loisirs de leur paroisse.

Dimanche le 10 novembre, un banquet pour le club 4H a eu lieu dans la salle paroissiale. Treize garçons et sept filles ainsi que trente-cinq invités étaient présents. Le R.P. A. Ricard adressait des paroles d'encouragement aux jeunes du club.

M. Ross, agronome pour la municipalité de Westlock, a présenté un intéressant discours.

M. Jos Bilodeau, consulteur et président du banquet.

M. Rustle Sterling a parlé sur les principaux intérêts du club 4-H.

M. Laurier Parent, premier président, donna quelques détails qui intéressaient les jeunes du club.

M. Albreda Fortier a présenté la coupe, don des marchands de Vimy.

M. Billy Dubois, de Westlock Mobile Feed Mill, présenta une coupe qui fut gagné par Bobby Dubois.

Il y eut également présentation de plusieurs prix aux membres du club 4-H.

M. Maurice Parent, président, présenta un rapport sur l'activité de l'année 1962-63.

M. et Mme Alphonse Gagné et famille, de St-Paul, étaient en visite pour la fin de semaine chez MM. Amédée Gagné, Ben Gagné et Jos Bilodeau.

Nous offrons nos sincères sympathies à Mme Léon Huot à l'occasion du décès de sa mère, Mme Wilfrid Proulx, de Calgary.

Mme B. St-Arnaud est à l'hôpital Immaculata de Westlock. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Joseph Bernard, de Scobey, Montana, étaient en visite pour deux semaines chez M. et Mme Henry Bernard, M. et Mme Emile Bernard, M. et Mme Marcel Bernard, M. et Mme Jean Dusseault et M. et Mme Destruel, de Clyde, aussi que d'autres parents d'Edmonton.

Mme Alphonse Bilodeau est à l'hôpital Royal Alex d'Edmonton. Nous lui souhaitons un prompt réablissement.

SAINT-JOACHIM

Lundi avait lieu à St-Joachim le service funèbre de Mme Eva L'Abbé. Le R.J. J: Bidault officiait. Elle laisse dans le deuil son époux Irénée, trois fils: Emile et Jean, d'Edmonton, Elphège, de Calgary, et quatre filles: Mme Hallmarks (Jeanne), de Los Angeles, Mme Gilbert Desjardins (Irène), de Pont-Viau, P.Q., Mme Fred Schmidt (Anita), de Fisher Branch, Man., Mme T. Bouchard (Yvonne), de Letclair, Man.

A la famille éprouvée nous offrons nos vives condoléances.

Il nous faisait plaisir de revoir notre ancien pasteur, le R.P. Guy Michaud, curé de Maillardville, qui la semaine du 10 était à St-Joachim où il nous a parlé en faveur de ses oeuvres paroissiales spécialement son école. Il est retourné en Colombie très satisfait de la générosité de sas anciens paroissiens.

Mlle Simonne Lavallée est de retour de Regina où elle a visité son frère et sa belle-soeur M. et Mme Gilbert Lavallée.

M. et Mme Hector Dupuis reviennent d'un séjour à Grouard, Falher, Girouxville où ils ont visité leurs parents et amis.

Mme Berthe Mussieux a passé la semaine dernière chez sa fille Mme Harris, à Camrose.

Nous regrettons d'apprendre que le R.P. A. Mercure, de Meadow Lake, est patient à l'hôpital Général.

Sont aussi patients: M. Théophile Beaudoin, Mmes E. Gourdine et A. Nadon.

A la Miséricorde, Mme J. A. Mercier.

Mme Séguin est retenue chez elle avec une fracture à un pied, nous espérons qu'elle se rétablisse au plus tôt.

Nos condoléances à Mme Michel Boulanger à l'occasion du décès de sa mère Mme Bisson, d'Ottawa.

Nos sympathies à M. et Mme Treflé St-Pierre dont le fils Roger est décédé dernièrement à Dawson Creek.

—Il n'y a plus de bornes pour ce qui a une fois passé les bornes.

Epictète



Ecoutez C H F A . . .

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 25 au 29 novembre 1963)

LUNDI R. St-Laurent, a.a., "Entre 0 et 100 degrés de charité"
MARDI: R. St-Laurent, a.a., "Un beau portrait de famille"
MERCREDI: Société catholique de la Bible, "Les livres et la Bible"
JEUDI: S.E. Mgr Bernardino Pinera, "215 millions de catholiques"
VENDREDI: S.E. Mgr B. Pinera, "L'Eglise dirige la réforme sociale"

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55JNouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-Réveille
8.30—Manchettes
8.32—Radio-Réveille
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de Femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Nouvelles
10.02—Intermède
10.15—Entr'Amies
10.30—Troubadours
11.00—Aadio-Journal
11.10—(selon le jour)
11.15—Jeunesse Dorée
11.30—Manchettes
11.31—Visages de l'Amour
11.45—(selon le jour)
11.50—Msique en dînant
12.00Angelus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Fémina
1.17—Sieste Musicale
1.29—Manchettes
1.30—Plein soleil
1.53—Page à l'autre
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 660
2.30—Manchettes
2.32—Ranch 680
3.00—Radio-S.-Coeur
3.15—Psychologie
3.30—Manchettes
3.32—Chansonnettes
3.55—Sports
4.00—Radio-journal
4.15—Insp. Tanguay
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.15—Apéritif
5.45—Musique et trafic
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—(selon le jour)
6.15—Plus belles voix
6.45—Chapelet
7.00—(selon le jour)
7.30—(selon le jour)
8.00—Information
8.30—(selon le jour)
10.00—Prog. ukrainien
10.30—(selon le jour)
11.00—Manchettes
11.02—Abat-jour
11.55—Radio-Ouest
12.05—Fin des émissions

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.02—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière d umatin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.32—Musique en tête
9.00—Tante Lucille
9.30—Aventures Tintin
10.00—Nouvelles
10.02—Un beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Un beau samedi
11.10—Un beau samedi
11.15—Vers demain
11.30—Un beau samedi
12.00—Angelus
12.02—Musique en dînant
12.10—Nouv. agricoles
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30— Avotre santé
12.40—Variétés
1.30—Nouvelles
1.32—Variétés
2.00—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Variétés
3.30—Variétés
4.00—Prog. Italien
4.30—Prog en cri
5.00—Langue b. pendue
5.30—Variétés
6.00—Radio-journal
6.30—Chapelet
6.45—Hockey
8.30Samedi avec Paul
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Samedi avec Paul
11.55—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles
9.02—Ballade musicale
9.30—Prog. norvégien
10.30—Ballade musicale
11.00—Messe dominicale
12.15—Nouvelles
12.55—Sports
12.30—Vie croissante
12.45—Musique en dînant
1.00—Prog. italien
2.00—Prog. hollandais
3.00—Prog. polonais
3.30—Prog. allemand
4.30—Heure du Rosaire
5.30—Septième jour
6.00—Radio-journal
6.30—Cabaret du soir
8.00—Informations
8.30—Radio-journal
10.00—Prog. ukrainien
10.30—Musique de danse
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles
12.05—Fin des émissions

LUDNI—Prix surprise
11.45—Mieux pour bébé
7.00—Ensemble vocal
7.30—Arts et Lettres
8.30—Toutes les scènes
10.30—Le bel âge

MARDI

11.10—Intermède
11.45—Un instant Mme
7.00—Une chanson
7.30—Canada-français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concerts
10.30—Le bel âge

MERCREDI

11.10—Prix surprise
11.15—Mieux pour bébé
7.00—Petit concert
7.30—Américain
8.30—Concert
10.30—Le bel âge
11.10—Intermède
11.45—Un instant Mme
7.00—Variétés du Qué.
7.30—Place publique
8.30—Symphonies
9.10—Allegro
9.30—Musique de c.
-0.30—Le bel âge

VENDREDI

11.10—Intermède
11.45—Mieux pour bébé
7.00—Chorale
7.30MChasse
8.30—Histoire x 4 voix
9.00—Sérénade
9.30—Prog. hollandais
10.30—Le bel âge

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....

LEGAL

CHEVALIERS DE COLOMB:

"C'est une solutaire pensée de prier pour les morts". Si cette pensée était vraie du temps des Machabées, elle ne l'est pas moins aujourd'hui et les Chevaliers de Colomb du Conseil de Legal s'en sont souvenue et l'ont mise en pratique.

Mardi dernier le 5 novembre à 7h.30 p.m., de nombreux paroissiens s'étaient rendus à l'église assister à une messe de Requiem offerte pour le repos de l'âme des Chevaliers de Colomb décédés au cours de l'année. MM. Normand Létourneau et Hervé St-Onge assistaient le prêtre à l'autel.

Les officiers du Conseil des Chevaliers de Legal tous en uniforme indiquant leur charge dans le Conseil, s'étaient réunis au presbytère et sont entrés dans l'église au son d'une marche à la suite de leur aumônier M. l'abbé G.-H. Primeau et du Grand Chevalier Emile Parent. M. Georges Montpetit remplaçait Lucien Montpetit, Député Grand Chevalier empêché d'assister à cette cérémonie funèbre. Tous les autres membres avaient pris place à la suite des officiers auprès du catafalque.

En voyant leur père dans sa tunique de circonstance plus d'un petit s'est demandé si son papa était devenu moine!

PREMIERE NEIGE:

Mercredi le 6, les écoliers étaient joyeux de voir tomber la première neige; dans leur imagination virevoltaient traineaux, patins, rondelles, etc.; d'avance ils anticipaient le bonheur de bonnes parties de plaisir annoncées pour la saison de l'hiver. Oh! comme c'est beau quand il neige sur mon pays!

CENTRE RECREATIF ET CULTUREL:

La semaine dernière des employés du poste CBC TV sont venus avec leur caméra photographier l'intérieur et l'extérieur de notre centre récréatif et culturel. Vous aurez l'illusion d'y être présents en synchronisant le canal 5 de votre téliviseur le 26 novembre à 1h.30 au programme "Ladies First".

DE RETOUR:

Mme Marguerite Caouette, institutrice, a fait un stage à l'hôpital Immaculata de Westlock; nous sommes heureux de la savoir de retour chez elle et nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement. Mme Gaétane Champagne a remplacé Mme Caouette à la classe pendant son absence.

ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE:

Dimanche le 10 novembre, les enfants et amis de Mme N. Regimbald se sont réunis pour célébrer son 75e anniversaire de naissance; dans l'après-midi un thé fut servi aux invités. La rencontre fut très agréable et on s'amusa beaucoup; il y eut chants et musique. La fêtée du jour reçut de nombreux et beaux cadeaux. Chère Mme Regimbald, vos enfants et vos amis vous souhaitent encore de nombreuses et belles années.

DECES:

Samedi le 9 novembre, en l'église St-Emile de Legal, une messe de Requiem était célébrée pour le repos de l'âme de Mme W. Proulx, née Olivine Létourneau, décédée à Calgary à l'âge de 68 ans.

M. le curé G.-H. Primeau officiait, assisté de MM. les abbés: A. Ricard, curé de Vimy, et A. Houle, vicaire à Legal.

Les porteurs étaient MM. Normand et Jean-Pierre Létourneau, Laurier Rivard, Normand Huot, Wilfrid Provençal et Eloi Proulx.

Mme Proulx laisse dans le deuil cinq enfants: Edouard, de Calgary, Thomas, de l'aviation canadienne, stationné en France, Mme Frank, Laura, Rivard, de Legal, Mme Léon, Léa Huot, de Vimy, Mme Doug. Annette, Belsher, de St-Boniface.

CLUB 4-H:

Une quinzaine de nos jeunes garçons, désireux de former un Club 4-H pour élevage de veaux, se sont réunis pour travailler ensemble sous la direction de MM. Paul et Henri Montpetit. Les jeunes ont élu Patrick Montpetit, président; Gerald Keane, Ernest Chauvet, Sandra Broda membres du comité.

Chaque mois tous ces jeunes se réunissent au centre récréatif et culturel. Nous leur souhaitons beaucoup le succès dans leur club.

"CYCLE DRAG":

A midi et demi le 8 novembre, l'école de Legal avait un "Cycle Drag". La course en bicyclette comprenait huit équipes de six membres chacune. Cinq automobiles chargées chacune de huit participants quittèrent l'école un peu avant l'heure assignée pour le commencement et placèrent ces gars à tous les milles au point où les cyclistes devaient se relayer. L'équipe de Louis Martineau est revenue la première ayant pris près de dix-huit minutes à parcourir la distance. Voici les noms *des capitaines des équipes*: Louis Martineau, Raymond Rivard, Denis Bergevin, Denis Pelletier, Daniel Coulombe, Lucien Préfontaine, Ronald Boisvert et Gerald Keane. Voici maintenant les noms de l'équipe gagnante: Louis Martineau, David Broda, Rémi Cyr, Léopold Casavant, Robert Regimbald, Rémi de Champlain, cette équipe était composée d'élèves du grade XII; l'équipe qui arriva deuxième est celle des élèves de huitième année.

Félicitations aux gagnants ainsi qu'à M. François Casavant, l'organisateur des sports et notre compétant professeur de culture physique. Quelle sera votre prochaine organisation M. Casavant? Nous avons hâte de la connaître pour y participer.

Lionel Bergevin

AU CHATEAU:

Les résidents du Château ont été heureux d'accueillir dernièrement les deux frères Joseph et Eugène Gagnon, de Gibbons, et Mme Emma Thibault, de Tangente. Ils se sentent bien chez eux, chez nous et encouragent leurs amis de venir les retrouver ici et d'avance ils les assurent d'une chaude réception.

JOUR DU SOUVENIR:

Le lundi 11 novembre, les cérémonies de la fête du Souvenir des Vétérans A.N.A.F. unité 265 à Legal débutèrent par le ralliement des membres devant le bureau de poste à 9h.45 a.m.

Les vétérans paradèrent jusqu'à l'église au son d'une marche militaire jouée par la fanfare des Cadets de l'Air. Les vétérans portaient le béret distinctif, les médailles que leur bravoure leur a value et le pavot emblème.

La messe de Requiem fue célébrée par le Major G.-H. Primeau, curé. Montaient la garde autour du catafalque: Bert Telford, Robert Parent, Arthur Derrien et A. Dubois. Après la messe tous les assistants se sont réunis autour du cénotaphe d'abord pour le chant en français de l'hymne national "O Canada" par Roland Préfontaine; récitation: "In Flanders Fields the Poppies Grow" Raoul Sévigny; "Jeune soldat, où vas-tu"? Mme B. St-Martin; "Prayer of Dedication", Major G.-H. Primeau, curé; "Le dernière charge" Robert Regimbald. Suivirent les deux minutes de silence, en souvenir de nos héros des deux guerres mondiales; puis vint la cérémonie de la déposition des couronnes commémoratives par: Mme Fred Henry, représentant les mères des soldats tombés au champ d'honneur; M. Joe Derrien, au nom de la Légion; Mme Irène Sigouin, au nom des Dames Auxiliaires; Keith Everett, M.L.A., au nom du Gouvernement de l'Alberta; Walter Van de Walle, au nom du comté Sturgeon; le Maire Léon St-Martin au nom du village de Legal; Dixon Keane, principal, au nom de l'école; Lucien Montpetit, au nom des Chevaliers de Colomb; Normand Letourneau, au nom de la paroisse. Le chant "God Save the Queen" termina la cérémonie. Vétérans et Cadets formèrent les rangs et au son d'une marche militaire, jouée par la fanfare, ils se rendirent présenter le salut au major G.-H. Primeau, curé.

Dans l'après-midi il y eut "open house" à la salle communautaire et le soir, veillée pour les vétérans, leurs dames et leurs amis.

RENCONTRE ELEVES ET PROFESSEURS:

Le 11 novembre dans la soirée, les dirigeantes de l'Action catholique ont organisé une rencontre eléves, filles et professeurs. C'était une occasion pour mieux se connaître et mieux se comprendre. La soirée commença à 8h.30 et dura jusqu'à 11h.30. Il y eut chant, musique, danse et différents jeux. A onze heures, il y eut un goûter de servi et combien apprécié! Merci aux amies de Vimy qui sont venues s'amuser avec nous.

Irène Boisvert

PARTIE DE CARTES:

Mardi le 12 novembre à 8h. du soir, il y avait une partie de cartes au Château. Le comité récréatif de la Congrégation des Dames de Ste-Anne avait organisé cette soirée dans le but de prélever des fonds pour l'achat d'un piano. Une foule nombreuse se rendit à l'appel et de beaux prix furent donnés: 1er prix: M. Azarie Brisson;, Mme T. Duperron; 2e prix: M. W. Lecavalier, Mme J. Larose; prix d'entrée: M. Georges Leduc; prix de consolation: M. l'abbé Garnier, Mme Hector Montpetit.

Merci à tous ceux qui sont venus passer une agréable soirée en compagnie de nos bons vieux amis et en même temps contribuer à une belle oeuvre. Dès le lendemain, un bon piano *d'occasion a été acheté de Mme Albert* Baert de Vimy. Vous auriez dû voir la surprise sur toutes les figures quand le piano a été entré au Château. Mme Pelletier a immédiatement retrouvé la souplesse des doigts d'autrefois et les résidents, leur voix un peu enrouée et les danseurs, leur agilité d'il y a quarante ans passés. Oh, que la vie est belle, belle, belle au château.

Finis les jours du "statu quo" les gens de Legal sont pour le progrès. Samedi dernier, lors du plébiscite pour décider si oui ou non on aurait un Hôtel de Ville, le résultat des scrutins révéla une grande majorité en faveur. Donc à Legal dans un avenir rapproché nous posséderons un bel édifice abritant bureaux municipaux, bibliothèque et appartements pour pompe à incendie . . . et une cellule.

Jeudi à midi et trente, c'est mouvementé au gymnase; les élèves sont tous adossés au mur en attendant, mais quoi donc? C'est qu'une partie de ballon-panier va se jouer entre professeurs et élèves de la haute école. Résultat: 24 à 18 en faveur des élèves, c'est que nous avons rendu la partie dure à nos professeurs. M. J. Black, assistant surintendant des écoles, était arbitre.

Félicitations aux gagnants et chers professeurs nous nous reprendrons encore et alors nous vous donnerons une chance.

Lionel Bergevin

Le 1er novembre, j'eus le plaisir d'être invitée à me joindre aux pensionnaires du couvent pour aller passer la journée au Foyer Youville à St-Albert, j'acceptai avec reconnaissance.

Vers les dix heures et demie, un autobus nous amenait. Le brillant soleil nous faisait présager une agréable journée.

Arrivées au Foyer, nous avons été accueillies par la Supérieure, Rév. Sr G. Tétreault, qui s'est si bien occupée de nous que nous aurions été portées à croire qu'elle n'avait que nous à s'occuper. On nous a servi de la bonne soupe chaude et un bel épi de blé d'Inde pour manger avec le goûter que nous avions apporté, c'était délicieux.

Nous avons visité la belle église de St-Albert, la crypte, le musée et le cimetière — tout nous intéressait.

Nous nous sommes ensuite rendués à la chapelle, nous joindre à la grande famille des religieuses et des hospitalisés pour la bénédiction du Très Saint Sacrement. Ensuite nous participèrent à une autre agréable partie de notre programme: divisées en équipes de six nous sommes allées visiter les hospitalisés retenus à leur chambre et leur avons distribué des bonbons et des cigarettes. C'était une surprise pour eux; et pour nous, un bonheur que de faire épanouir des sourires sur ces figures ridées par l'âge et le travail.

Au cours de l'après-midi, nous avons eu le loisir d'aller visiter la ville de St-Albert, nous avons trouvé que tout était beau.

De retour chez moi, je ne cessais de dire combien j'avais apprécié cette belle journée où nous avions pu admirer le dévouement des religieuses et des laïcs préposés au soin des hospitalisés au Foyer Youville.

Merci à celles qui nous ont procuré une si belle et enrichissante journée.

Lorraine Rivard

à CHFA Le chapelet

NOVEMBRE 1963

21. La paroisse de Guy
22. Le cercle local de l'A.C.F.A. d'Edmonton
23. La Caisse populaire catholique de St-Paul
25. Les RR. SS. Filles de Jésus de Morinville
26. Les familles Alphonse Courchesne, J. L. Viens, Louis Thivierge, de Falher
27. La famille de M. Eddie Lefebvre de Morinville
28. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb
29. Les Canadiens français de la paroisse St-François d'Edm.
30. Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert

La montagne . . .

Montagnes qui lancez vers le ciel ébloui
Vos cimes imposantes, aux neiges éternelles,
Dans vos flancs escarpés quel secret fut enfoui?
Même le doux printemps, avec les fleurs nouvelles,
Ne peut rien révéler. Vos cascades blanchissent
Tous les rochers abrupts; où, parfois un oiseau
Eveille de son cri l'écho qui meurt et glisse,
Comme la brume estompe la pente du coteau.
Vous avez, du soleil, des reflets, empruntés
A l'aurore, au couchant; et quand la nuit descend,
La lune généreuse de lueurs argentées
Vient parer vos sommets et sur vos fronts s'étend.
Vos pics majestueux et l'écume des vagues
Ont la même blancheur;
Et l'âme d'un héros, d'un saint, ou d'un pécheur,
Est un souffle de Dieu

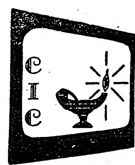
M . . .

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue
Dimanche: 8h., 9h.30, 11h.

Cinéma et culture



Films à l'écran

A CBXT et CBAXT-1

Programmes français

SAMEDI 23 NOVEMBRE A.M.:

9.30—Coucou — Emission pour les jeunes
10.00—De 9 à 5 — Téléroman de Marcel Dubé. En vedette: Jean Duceppe, Denyse Pelletier et Raymond Lévesque.
10.30—Bras dessus, bras dessous — Emission de chansonnettes, avec Colette Devlin, Pierre Dudan et le choeur de Roland Séguin.
11.00—Famille d'aujourd'hui — L'évolution de la famille canadienne-française.
11.30—Temps présent — "La Cité idéale". Les aspects les plus profonds du phénomène des grandes villes.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE A.M.:

9.30—Coeur aux poings — "Les deux Mocassins". Un riche marchand se fait voler ses peaux de fourures. On offre une récompense pour capturer les voleurs. Plusieurs personnes se la disputent.
10.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut — Une scène violente éclate au château de Baby, entre Alexis et la riche héritière. A l'auberge, entre le Père Ovide et Mlle Malterre, c'est le grand amour.
10.30—La poule aux oeufs d'or — Animateur: Roger Baulu.
11.00—Tête d'affiche — "Vacances dans le Sud". Animateur: Jacques Normand.

Francis of Assisi

COTE MORALE: TOUS

Américain. Fox. 1961. 104 min. Cinémascope. De luxe color. Film hagiographique réalisé par Michael Curtiz avec Brandford Dillman, Dolores Hart et Stuart Whitman.

Au début du 13e siècle, François Bernardone entend l'appel de Dieu alors qu'il est à guerroyer. Il abandonne une vie frivole et se met à reconstruire des églises en ruines. Des disciples l'ayant rejoint, François fonde un ordre mendiant. A son exemple, une jeune patricienne, Claire Schiffi, embrasse la pauvreté et fonde un ordre féminin parallèle. Des conflits entre l'idéal évangélique de François et le progrès matériel de sa communauté l'amenèrent à se retirer dans la solitude ou il reçoit les stigmates pour mourir peu après.

L'existance extraordinaire du Pauvrello n'a pas reçu ici le traitement qu'elle méritait. Le réalisateur présente avec respect la figure du saint, mais son film manque de profondeur et de richesse spirituelle. C'est un bel album d'images, illustrant les faits de la vie de François sans en pénétrer la signification. On a même ajouté une idylle fictive, espérant peut-être ainsi capter l'intérêt du public. Bradford Dillman joue avec sincérité, mais manque de présence.

Appréciation morale: saint François d'Assise, héraut de la paix de l'Evangile, est le pivot du film. Pour tous.

SEMINAR D'ORIENTATION

pour jeunes filles sorties de l'école

Samedi, le 7 décembre à 4h.30 p.m.
Au SCOLASTICAT STE-CROIX, 8527 - avenue Whyte
PROGRAMME — messe — souper-causerie
THEME — "Dieu parle dans nos vies"

Je désire assister à ce séminar.

Nom ....

Adresse ....

Soeur Marie Arthur
8527 avenue Whyte
Edmonton

ALMANACH FRANCO-ALBERTAIN

★ En janvier 1964, l'A.C.F.A. reprendra la publication d'un Almanach français.

★ En plus d'articles très intéressants, l'on y publiera la liste aussi complète que possible de tous nos compatriotes qui sont actuellement en affaires, à leur propre compte:

- **commerçants**
- **industriels**
- **manufacturiers**
- **professionnels**
- **comptables**
- **agents d'assurance**
- **agents d'immeuble**
- **etc., etc.**

★ Dans les campagnes, nous espérons obtenir cette liste par l'entremise des paroisses françaises ou bilingues.

★ Le problème est d'obtenir cette liste dans les villes et en dehors des paroisses françaises ou bilingues.

★ Si vous habitez dans une ville ou dans une paroisse qui n'est ni française ni bilingue et si vous êtes en affaires à votre propre compte, veuillez remplir le coupon ci-après et le retourner à:

Almanach Franco-Albertain,
10010 - 109e Rue,
Edmonton, Alta.

Nom: ....
Position: ....
Genre d'affaire: ....
Titre de votre commerce: ....
Adresse: ....
Téléphone: ....

☆ **La publication de cette liste sera absolument gratuite.**

Le système des Caisses Populaires tel que décrit par M. J. P. Langlois

Les Caisses populaires représentent une grande puissance économique

L'élargissement des cadres date de 1945, et cet élargissement des cadres est tel qu'aujourd'hui il ne suffit plus de parler de Caisses populaires mais bien du "Mouvement Desjardins".

La saine administration de nos Caisses populaires a permis de créer, tel que déjà mentionné, des réserves pour la sécurité des sociétaires et de l'institution. Ce sont ces réserves qui ont rendu possible la création de nouvelles entreprises appelées à rendre d'immenses services à ses membres dans des domaines autres que l'épargne, proprement dite, mais où la très grande majorité de nos gens y trouvent leurs intérêts. La preuve en est: le développement et la croissance ultra-rapide de ces institutions.

1 — En 1945, les Caisses populaires ont été autorisées par une loi spéciale du Québec à mettre sur pied une société d'assurances générales. Cette société offre tous les services de protection communs à ce genre d'entreprise. Les actifs de la SACP sont aujourd'hui de l'ordre de $7,500,000. et le volume primes annuelles est approximativement de $8,000,000.

2 — En 1948, également à la suite d'une loi de la Législature du Québec, les Caisses populaires ont été autorisées à créer une société d'assurance-vie soit "L'Assurance-Vie Desjardins". L'Assurance-Vie Desjardins a depuis modifié sa "charte provinciale" en une "CHARTE FEDERALE", soit en 1959, ce qui lui permet de faire affaires à travers le Canada.

L'Assurance-Vie Desjardins opère aujourd'hui dans 7 Provinces canadiennes. Après 14 années d'opération, les actifs de L'Assurance-Vie Desjardins sont de l'ordre de $15,000.000. et les revenus de primes pour l'année 1962 étaient de 11,000,000.

L'Assurance-Vie Desjardins a à son crédit de nombreuses initiatives:

—Dans le domaine de l'assurance ordinaire ou individuelle, L'Assurance-Vie Desjardins dispose de 11 bureaux régionaux, chacun sous la responsabilité d'un gérant régional, auxquels sont adjoints 75 représentants à plein temps.

—Un plan d'assurance familiale, unique en son genre.

—Deux services d'assurance-vie prêt et épargne pour le bénéfice des sociétaires déposants et emprunteurs des Caisses populaires.

—Un plan de protection pour les Administrateurs de Caisses.

—Un plan de "Sécurité Sociale" pour les employés de Caisses populaires.

—Des plans variés d'assurance collective sont à la disposition de toute association, groupement professionnel ou syndicat.

L'Assurance-Vie Desjardins créée par les Caisses populaires, est consciente du rôle particulier qui lui incombe de s'intéresser à l'éducation populaire. Aussi, depuis quelques années, en collaboration avec les Caisses populaires, réalise-t-elle un programme radiophonique durant la saison d'été.

Depuis 1959, toujours en collaboration avec les Caisses populaires, elle commandite des émissions éducatives à la Télévision canadienne.

Une série de 26 émissions ont porté sur le budget familial. 2 autres séries de 26 émissions ont également porté sur le budget des gouvernements municipaux et des gouvernements scolaires, toujours avec l'arrière-pensée d'initier nos gens à l'administration de la chose publique.

A l'automne de 1963 une nouvelle série de 26 émissions sera réalisée, dont 13 porteront sur le rapport de l'enquête réalisée à la demande de la Fédération des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins par le Centre de Recherches de l'Université Laval, portant sur: "Les conditions de vie, les besoins et aspirations des familles salariées canadiennes-françaises.

13 autres émissions porteront sur les "problèmes de la faim dans le monde", avec lesquels sont également aux prises les pays en voie de développement.

Doit-on mentionner ici que L'Assurance-Vie Desjardins s'est intéressée fortement aux problèmes de nos minorités canadiennes-françaises. Un plan spécial de protection a été réalisé en vue de consolider les effectifs des Associations nationales tout en offront une protection à tous les membres d'une même famille, soit le plan de "Sécurité Familiale".

3 — En 1962, les Caisses populaires ont mis sur pied La Société de Gestion d'Aubigny pour pouvoir acquérir La Sauvegarde, compagnie d'assurance-vie fondée en 1903 par Guillaume Narcisse Ducharme.

La Sauvegarde a été fondée par un homme clairvoyant et loyal à ses compatriotes. Ce qui est étrange est le fait que La Sauvegarde, qui est maintenant la propriété des Caisses populaires, a été fondée à la même époque où Alphonse Desjardins fondait sa première Caisse populaire en 1900. Deux chefs de file qui ont évolué dans des domaines différents mais qui étaient animés d'un même idéal.

Au moment de l'acquisition de La Sauvegarde, l'actif de cette institution était de plus de $55,000,000. et son personnel tant interne qu'externe excédait 250 employés.

4 — A la fin de 1962, La Société de Gestion d'Aubigny, au nom du Mouvement Desjardins, a acquis la charte de la Société de Fiducie du Québec dont les cadres seront incessamment formés.

Il était tout-à-fait normal que les Caisses populaires aient voulu acquérir et mettre sur pied une telle institution qui est appelée à rendre d'inappréciables services à nos familles de condition moyenne autant qu'à nos familles aisées. En effet, quoi de plus naturel que celui qui, toute sa vie, a cru dans la Caisse populaire, y a déposé ses épargnes et dont le gérant a été, en quelque sorte, le confident, quoi de plus naturel que de vouloir faire administrer ses biens et réaliser ses dernières volontés par un organisme créé et dirigé par les Caisses.

5 — En juin 1963, L'Assurance-Vie et La Sauvegarde s'engageaient à organiser et à bâtir un centre de formation professionnelle coopératif, déjà réclamé depuis longtemps par les dirigeants de nos Caisses populaires soit L'Institut Desjardins.

Le Mouvement Desjardins qui s'est développé à un rythme accéléré depuis les 20 dernières années en créant des instituts dont l'importance, même au point de départ, est déjà manifeste, est conscient de la tâche qui lui incombe de mener à bonne fin ses initiatives.

Ce n'est pas tout d'acquérir et de créer des institutions, faut-il encore penser à former des compétences sur le plan technique et coopératif pour pouvoir faire donner pleine mesure à ces institutions qui opèrent dans des secteurs différents de l'économique.

Il est un fait qu'il ne faudra jamais oublier: l'épargne accumulée dans nos Caisses populaires qui a déjà rendu d'immenses services tant par les placements effectués que par les prêts consentis aux membres est l'épargne de nos familles de condition moyenne.

En effet, le filliard détenu par 1,300,000 sociétaires se traduit par une épargne moyenne de $600. C'est aussi là une preuve authentique et palpable, j'oserais dire, que l'effort et les argents mis en commun par le système coopératif peuvent réaliser de grandes choses pour le bien-être de toute une population.

Cet institut sera régi et administré par les Caisses populaires pour la formation de ses propres dirigeants et employés et aussi des autres institutions qui font partie du Mouvement Desjardins.

CONCLUSION:

Vous êtes réunis pour faire l'étude de l'état de santé et des conditions dans lesquelles évoluent vos Caisses populaires, et vous voulez aussi considérer les possibilités d'accroissement et de fondation, s'il y a lieu.

Je crois que les réalisations auxquelles j'ai fait allusion tout à l'heure pour nous du Québec, autant que toutes les autres réalisations dans le domaine coopératif qui se sont concrétisées dans les autres provinces, tel qu'en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, devraient vous inciter à travailler ferme à l'épanouissement de toutes les institutions coopératives en Alberta.

En fait, l'ensemble des réalisations coopératives dans toutes les provinces du Canada est déjà manifeste et devrait concourrir à inciter les Gouvernements Provinciaux et le Gouvernement Fédéral à nous doter d'une législation coopérative adéquate, ce à quoi travaillent intensément la Coopérative Union of Canada (section anglaise) et le Conseil canadien de la Coopération (section française) appuyés respectivement par leurs Conseils provinciaux.

Une rançon du 20e siècle

Americus, Georgie. — Un avocat représentant cinq jeunes leaders intégrationnistes, a déclaré qu'ils étaient victimes d'un système de rançon du 20e siècle.

Me Morris Abram a ajouté qu'on a proposé à ses clients une libération sous caution, à condition, toutefois qu'ils renoncent à leurs droits constitutionnels.

Parlant devant une Cour fédérale composé de trois juges, Me Abraham a affirmé que le tribunal d'Etat à Americus "opère juste pour la frime".

La Cour a refusé d'annuler une pétition présentée par Me Abram et d'autres avocats demandant une injonction contre les autorités de l'Etat, du comté et de la ville d'Americus, leur défendant de poursuivre ou d'arrêter des personnes impliquées dans des activités de déségrégation raciale.



Cartes d'Affaires

Le Québec est à la recherche de valeurs nouvelles et originales

M. Claude Ryan a affirmé que, sous l'influence des diverses transformations sociales que le Québec connaît, "notre milieu est présentement à la recherche de valeurs nouvelles et originales. On remet en question des valeurs qu'on acceptait sans discuter" il n'y a pas longtemps.

Soulignant l'importance de l'opinion publique, dans une causerie qu'il a prononcée au cours du XVIe congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, l'éditorialiste du "Devoir" a signalé que "le développement de l'instruction et de la culture a donné à l'opinion publique une impulsion qu'elle n'avait pas il y a quelques années".

A mesure qu'ils deviennent plus cultivés, les gens ne veulent plus qu'on leur "bourre le crâne avec des exhortations générales et des explications faciles... L'opinion publique est plus exigeante, plus critique, plus sévère".

M. Ryan a ajouté: "L'opinion publique est entretenue ces années-ci dans un état de nervosité, de scepticisme et de mobilité dont certains attribuent la responsabilité aux journaux et aux grands organes de diffusion... Je ne crois pas que les quotidiens canadiens soient les mauvais loups que certains prétendent qu'ils sont".

Si on compare les quotidiens du Canada à ceux de Grande-Bretagne et de France, par exemple, on remarque qu'ils sont "acceptables". On n'y trouve "pas le tiers du sensationnalisme" qu'on rencontre dans les quotidiens européens.

UNE ATTITUDE POSITIVE:

M. Ryan a conseillé aux hommes publics et plus particulièrement aux commissaires d'écoles d'adopter une attitude positive en face de l'opinion publique, à savoir:

1 — L'accepter comme une réalité nécessaire et, en conséquence, avoir confiance en son jugement (lorsqu'elle est bien renseignée).

2 — Ecouter l'opinion publique, c'est-à-dire suivre ses manifestations et rencontrer les divers milieux sociaux. A ce sujet, M. Ryan a déclaré qu'il est indispensable pour les gens qui détiennent des responsabilités dans les corps publics d'écouter chaque jour un minimum d'émissions radiophoniques et télévisées portant sur l'actualité. Il a ajouté, référant au deuxième point, qu'un chef religieux ne peut pas diriger ses fidèles lorsqu'il demeure toujours enfermé dans son bureau; la remarque vaut pour tous les hommes publics.

3 — Donner à l'opinion publique la chance de s'exprimer librement.

4 — Informer loyalement l'opinion publique sur la nature réelle de ses problèmes et sur les solutions qui sont envisagées, et présenter les deux côtés de la médaille.

5 — Ne pas violenter inutilement l'opinion publique sous prétexte de faire passer son point. M. Ryan a cité ici en exemple le cas du bill 60 (ministère de l'Education) qui a failli être adopté en vitesse par la législature, en juillet dernier.

6 — Etre exigeant et sévère à l'endroit des organes d'information: c'est un devoir qui appartient à chaque individu et qui est, d'une certaine façon une des garanties de la liberté de presse.

PLUS SAVANT QUE TOUS:

De son côté, le vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, Mgr Maurice O'Bready, a affirmé au sujet des qualifications des commissaires d'écoles:

"Dans les circonstances que nous traversions il est souhaitable qu'un commissaire soit plus savant, plus avisé et plus clairvoyant que tous les enfants, tous les parents et tous les professeurs qu'ils se charge d'éclairer, de stimuler et de diriger".

Mgr O'Bready a ajouté que "tout commissaire d'écoles devrait posséder de bonnes notions sur les fins de l'éducation, sur les lois du développement physique et intellectuel de l'enfant, sur l'agencement d'un programme approprié à l'âge de l'élève, sur l'efficacité des méthodes suivies par les instituteurs ou institutrices. Sans des vues au moins générales sur ces réalités, comment pourrait-il s'instituer critique devant l'activité de ses écoles, apprécier les progrès ou retards des élèves, ou guider les maîtres qu'il emploie?...

"L'univers abonde de théoriciens qui, en matière d'éducation diffèrent passablement d'opinion de l'un à l'autre. Dans nos communautés chrétiennes, ce ne sont ni Jean-Jacques Rousseau, ni Emile Combe, ni Sigmund Freud qui doivent être à l'honneur; et pourtant, leurs principes de naturalisme et d'anticléricalisme risquent de s'infiltrer chez nous, si nous n'avons pas, pour nous en préserver, des gardiens avisés et renseignés".

A l'issue du banquet du congrès, le R.P. Richard Arès, directeur de la revue "Relations", a répété une causerie remarquable qu'il a prononcée devant l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, à Ottawa, à la fin de mai. Cette causerie a depuis lors été publiée par les Editions Bellarmin sous le titre de: "Justice et équité pour la communauté canadienne-française". Le Père Arès y aborde le problème des minorités françaises du Canada.

—Il n'est pas de vertu sans force et le chemin du vice, c'est la lâcheté.

La semaine
Au Canada

Montréal — La dispute syndicaliste continue d'occuper la vedette aux informations. Le président du Syndicat international des gens de mer, Hal Banks, fait savoir que son syndicat intentera une action en vue de faire annuler la loi instituant une tutelle sur les syndicats maritimes. Le président **du SIM, en liberté sous cautionnement** de $2,000 et accusé de conspiration pour commettre des voies de fait, a annoncé cette nouvelle à New-York où il s'est rendu au congrès annuel du département des métiers maritimes de la FAT-COI. Au cours d'une conversation avec des journalistes, M. Banks précise que les procureurs du SIM demanderont une injonction qui empêcherait l'application de la tutelle tant qu'une décision n'aura pas été rendue au sujet de la constitutionnalité de la loi qui l'a créée. De son côté le président du Syndicat international des marins, M. Paul Hall, dans un discours qu'il prononça devant les délégués au congrès du département des métiers maritimes de la FAT-COI promet de poursuivre la lutte en faveur des cinq syndicats maritimes canadiens mis en tutelle et contre le gouvernement canadien. Par la même occasion il critique les chefs syndicaux canadiens de même que le premier ministre Pearson au sujet des décisions prises concernant la dispute syndicale sur les Grands Lacs. Enfin la FAT-COI signifie son intention de déposer le cas de tutelle devant les Nations-Unies, mais M. Pearson croit fort peu probable que l'organisation mondiale l'acceptera, parce que, dit-il, cette dispute est purement domestique.

* * *

Ottawa. — Le gouvernement minoritaire de M. Lester Pearson a survécu à deux autres épreuves de censure. Il échappa à la première, mardi, lorsque les députés ministériels ont donné leur appui à une motion néo-démocrate qui avait d'abord été conçue comme une motion de censure. L'appui des libéraux a fait de cette motion une simple déclaration de principe. Après que la motion eut été adoptée à 128 voix contre 60, des membres de l'opposition réclamaient à hauts cris la démission du gouvernement; puis jeudi une autre motion de censure déposée par les conservateurs fut défaite par 122 voix contre 66.

* * *

Ottawa. — Le premier ministre Pearson lance un appel dramatique aux Communes et réclame la modération, le recours à la raison, la compréhension afin d'éviter au Canada une destinée sous le signe de la désunion. "Le moment est venu, dit-il, de faire entendre la voix de la raison, à la fois dans les milieux de langue anglaise et de langue française dans tout le pays." Le premier ministre déclare que le gouvernement serait disposé à modifier le mandat de la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme si les commissaires croient qu'une telle décision s'impose. Toutefois, il a précisé que le gouvernement ne songe pas, pour sa part, à agir en ce sens.

* * *

New-Westminster. — Le premier ministre de la Colombie Britannique, M. W. A. C. Bennett, affirme que la Confédération ne doit pas être modifiée. Selon lui ce n'est pas le Québec qui a besoin de protection, c'est la Colombie Britannique, ajoutant que le Québec a encaissé l'an dernier, en subsides, une somme de $69,000,000 supérieure à ce que cette province avait versé dans les coffres du gouvernement central, tandis qu'en vertu des accords fiscaux entre le fédéral et les provinces seules la Colombie Britannique et l'Ontario payent plus d'argent qu'elles n'en reçoivent d'Ottawa. Le député créditiste de Lapointe aux Communes, M. Gilles Grégoire, demande au ministre des Finances, M. Gordon, si les affirmations du premier ministre de la Colombie sont fondées.

* * *

Ottawa. — Le comité parlementaire des élections a décidé à l'unanimité de recommander aux Communes de donner le droit de vote à 18 ans. Si, comme tout l'indique, les Communes acceptent cette recommandation, il y aura 750 mille électeurs de plus lors du prochain scrutin national. Au cours de la dernière campagne électorale les libéraux avaient promis de donner le droit de suffrage à 18 ans.

* * *

Ottawa. — Le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, a annoncé aux Communes une augmentation de 50 pour cent ou d'avantage du programme d'aide à l'étranger. La majeure partie de l'augmentation provient d'un nouveau fonds de $50,000,000 destinés aux aménagements à l'étranger, qui seront remboursables à longs termes, sans intérêt ou à un taux très faible.

La semaine
Dans le monde . . .

(suite de la page un)

cette semaine, avec deux motions de censure portant sur la politique du gouvernement pour la nouvelle session parlementaire telle que décrite dans le discours du trône.

* * *

Londres. — Selon des informations parvenues de Téhéran la tentative d'un coup d'Etat en Irak a échoué et le président Arif a contrôlé la situation. Cette tentative avait été apparemment organisée par une faction du parti du Baas. Le président Arif aurait eu l'appui de l'armée, qui aurait toutefois rencontré de la résistance dans certains quartiers de Bagdad. Radio-Bagdad annonça qu'un nouveau Conseil révolutionnaire avait été formé sous le président Arif, qui aurait l'intention de raviver l'accord de fusion entre l'Irak, la Syrie et la République arabe unie.

* * *

Washington. — Le Secrétariat de la Défense des Etats-Unis annonce une réduction de 40 pour cent des forces aériennes tactiques américaines en Europe d'ici le 1er juillet de l'an prochain. Le Pantagone explique que cette réduction des effectifs en Europe est possible grâce aux progrès effectués depuis quelques années dans le transport aérien militaire dont la capacité a presque doublé depuis 1960. Le potentiel militaire américain en Europe ne sera nullement affecté par la décision annoncée.

* * *

Nations-Unies. — Les délégués américain, français et britannique ont demandé à l'Union soviétique de cesser de porter des accusations contre l'Allemagne de l'Ouest et d'oeuvrer, plutôt, à l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest. Les soviets avaient précédemment accusé le gouvernement de Bonn d'essayer de faire obstacle à un accord Est-Ouest et d'obtenir des armes nucléaires.

Caisses populaires . . .

(suite de la page 1)

caisses populaires pénètrent dans le domaine concurrentiel où font affaire les autres organisations financières. Le mémoire représente que, lorsque les caisses populaires ont été instituées au début, les compagnies de finance n'existaient pas et les banques ne faisaient pas affaires dans le domaine du crédit au consommateur. "Peut-on accuser les caisses populaires de faire intrusion dans un service qu'elles ont été les premières à fournir" y est-il demandé.

"Aujourd'hui, observe le rapport, il existe plusieurs institutions se faisant concurrence pour fournir au public en général du crédit à la consommation, mais les Caisses populaires ne leur font pas concurrence sur ce marché ouvert; elles ne fonctionnent qu'à l'échelle restreinte de leurs membres. Sur le marché ouvert, les prêts personnels sont encore hors de portée de milliers de gens dont la seule recommandation est leur bonne réputation et une intention honnête de remplir leurs obligations."

Paul VI . . .

(suite de la page 1)

nonça quelques phrases en anglais. Il affirma qu'il avait admiré lors de son voyage au Canada le spectacle d'unité et de fraternité qui existe aussi bien entre les deux grandes races et langues qu'entre les différents rites représentés au Canada.

"En vous exprimant nos fraternelles félicitations pour cette louable unité, ajoute la pepe nous vous exhortons à la conserver et à la renforcer toujours, et à donner un témoignage toujours plus impressionnant de deux notes en particulier de l'Eglise: son unité et sa catholicité."

Quand il eut terminé son allocution, le Pape fut vivement applaudi par tous les Canadiens présents. Il serra la main aux évêques et s'entretint brièvement avec quelques-uns d'entre eux, puis accepta d'être photographié avec les étudiants du Collège canadien.

Fondé en 1888 par les sulpiciens canadiens, qui en ont d'ailleurs toujours eu la direction, le Collège canadien a reçu, depuis son existence, plus de mille prêtres canadiens venus faire des études dans la ville éternelle. Plus de cinquante de ses anciens étudiants sont devenus évêques, et trente-cinq membres de l'épiscopat canadien actuel y ont fait un séjour, notamment Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, et Mgr Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto. Un ancien recteur du Collège est aujourd'hui cardinal; il s'agit évidemment de Son Eminence le cardinal Léger. Il y a présentement au Collège canadien une cinquantaine de prêtres représentant presque toutes les provinces du Canada.

Commissaires . . .

(suite de la page 1)

élu président, Mme Green, représentante des écoles séparées de Calgary, fut élue vice-présidente. M. J. H. MacAnally, représentant des écoles séparées de Jasper Place, fut nommé sur l'exécutif à titre d'ancien président et le R.P. Clément Kinderwater, o.m.i., demeure directeur exécutif de l'association.

Les représentants suivants furent également élus:

Pour l'archidiocèse d'Edmonton, Ed. Stack, Mme J. MacDonald et M. Bernard Feehan.

Représentant le diocèse de Calgary, M. J. C. McPhail, de Medecine Hat, M. F. Kettenback, de Rockyford, et Mme L. Moyer, de Medecine Hat.

Représentant le diocèse ukrainien, M. William Diachuk et M. N. Kuzik, de Végreville.

Représentant le diocèse de St-Paul, M. Paul Chauvet, de Legal, M. T. Paradis, de St-Paul, et M. Paul Brochu, de Morinville.

Représentant le vicariat de Grouard, M. L. Albinati, de Grande-Prairie, M. A. Lauzon, de Falher, et Mme Miller, de Grande-Prairie.

Représentant le vicariat du MacKenzie, Mme C. Strandberg, de Fort McMurray, le Père Edmond Douziech, de Breynat, et le R.P. Gilles Mousseau, o.m.i., de Fort Chipewyan.

De son côté, M. J. J. Comessotti, de la Commission scolaire de Calgary a été élu vice-président de l'Association Générale des Commissaires d'Ecoles de la Province. Il est à remarquer que c'est la première fois qu'un catholique est invité à devenir vice-président de cette grande association.

Un jeûne efficace

Palerme. — L'écrivain italien Danilo Dolci, "le défenseur des pauvres", a terminé une grève de la faim qu'il observait depuis dix jours à Roccamena, en Sicile.

Cette grève, entreprise pour obtenir la construction d'un barrage sur la rivière Belice, s'est également terminée par une victoire: deux hauts fonctionnaires italiens ont en effet promis à M. Dolci que le barrage de la Bruca — dont la construction avait été si longtemps ajournée — sera construit à la fin de l'année, s'il ne surgit aucune difficulté particulière. Ces fonctionnaires avaient été envoyés spécialement de Rome par le ministre italien des travaux publics, M. Fiorentino Sullo.

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

24 novembre

BAZAR annuel de LaCorey: différents jeux et Bingo; succulent dîner et merveilleux souper à la dinde. Bienvenue à tous!